



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1996 JEUDI 24 AVRIL 2014

Téléphonie mobile

Mtn et Airtel écopent d'une pénalité pécuniaire

Jugés coupables du non-respect des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions de permanence, de qualité et de disponibilité de leurs réseaux et services, les opérateurs de la téléphonie mobile (Mtn Congo et Airtel Congo), ont été condamnés par l'Agence de régulations des postes et des communications électroniques (ARPCE) au versement de 1% de leur chiffre d'affaire de 2013 qui s'élève à plus d'un milliard FCFA pour l'une et à près d'un milliard FCFA pour l'autre. Les sanctions infligées à ces deux opérateurs de la téléphonie mobile au Congo interviennent, selon le directeur général de l'ARPCE, Yves Castanou, après plusieurs interpellations, notifications et mises en demeure.

Page 3



Le directeur général de l'ARPCE, Yves Castanou (au centre)

Habitat

Le programme immobilier de Kinkala donne satisfaction



Une vue des logements de type Saka-saka

Deux ans après son lancement, en marge de la municipalisation accélérée du département du Pool, le programme immobilier de Kinkaka est arrivé à son terme avec 40 bâtiments, soit 67

logements prêts à être habités. À l'occasion d'une visite technique, organisée mercredi sur ce site où est prévue la construction de 200 logements, le ministre de l'Urbanisme et de l'habi-

tat a dévoilé à la presse ainsi qu'aux autorités locales de Kinkala, la nature et la spécificité de ces logements répartis en cinq catégories.

Page 3

INDUSTRIE MINIÈRE

Le Congo augmente sa participation dans le capital social d'Avima Fer

Le gouvernement va détenir 25% de part, soit une augmentation de 15%, dans le projet du fer d'Avima qui se développe dans le département de la Sangha, au nord Congo. «Notre partenaire a suggéré que nous augmentions la part de l'État dans ce projet. La question a été étudiée par nos experts en matière de finance et nous l'avons trouvée bonne d'autant plus

qu'elle précède le travail que nous réalisons pour la révision du code minier», a déclaré Pierre Oba. L'accord portant accroissement de la part du Congo a été signé hier entre le directeur général d'Avima fer, Socrates Vasiliades, et la partie congolaise représentée par les ministres des Finances, Gilbert Ondongo et des Mines, Pierre Oba.

Page 3

DIABLES ROUGES

45 présélectionnés pour la CAN 2015

L'entraîneur de l'équipe nationale de football, Claude Le Roy, vient de publier une première liste de 45 joueurs évoluant tant au Congo qu'à l'étranger.

Au nombre des convoqués, figurent de nouveaux venus mais également des joueurs qui demandaient un temps de réflexion avant de rejoindre l'équipe nationale. Pour le sélectionneur national, il s'agit d'un combat qui consiste à ramener les binationaux à jouer pour les Diables rouges.

Cette liste est publiée en attendant le tirage au sort qui révélera, le 27 avril, le premier adversaire du Congo.

Page 16

ÉDITORIAL

Révision

Page 2

GOVERNANCE

Les jeunes Congolais sensibilisés à la culture démocratique

Page 2

ÉDITORIAL

Révision

Revenons un instant sur l'éventualité d'une révision de la Constitution sur laquelle repose aujourd'hui notre société. Non pour confirmer ou infirmer les rumeurs qui circulent depuis des mois à ce propos, car nous ne sommes pas en mesure de le faire, mais pour énoncer cette évidence qui tôt ou tard finira par s'imposer à toutes les jeunes démocraties, et pas seulement à la nôtre : le mode de gouvernance adopté au lendemain de leur accession à l'indépendance ne reflète guère les structures et les traditions des sociétés africaines; il n'est pas autre chose que l'héritage de l'époque coloniale.

Entendons-nous bien sur ce point afin d'éviter les mauvais procès : ce ne sont pas les fondements du système démocratique qui doivent être mis en question, mais seulement le fait que dans les constitutions qui régissent aujourd'hui nos peuples ne sont nullement prises en considération les caractéristiques propres aux sociétés africaines. Les libertés individuelles et collectives, le choix des dirigeants par le vote citoyen, la protection des droits fondamentaux par les institutions publiques, la séparation des pouvoirs sont des règles essentielles auxquelles nul ne doit se soustraire. Ce sont elles, en effet, qui garantissent la paix civile et donc la sécurité des personnes et des biens en toutes circonstances.

Pour dire les choses crûment, il est temps, nous semble-t-il, d'introduire dans notre Constitution, mais également dans celles de nos voisins et de nos frères, les principes issus de notre propre histoire, de nos traditions, des structures sociales plus vivantes que jamais dont nous avons hérité. Exactement comme le fit la France lorsqu'elle renversa la monarchie qui la gouvernait depuis la fin du Moyen-Âge. Exactement comme, plus près de nous, procédèrent les États-Unis lorsqu'ils acquirent leur indépendance au terme de la terrible guerre qui opposa leurs pères fondateurs à l'Angleterre.

Adapter la Constitution congolaise à nos traditions, à nos usages, à nos legs historiques sans porter atteinte aux principes fondamentaux qui régissent les sociétés démocratiques sur les cinq continents est de toute évidence une nécessité dans le moment présent. Les mois à venir diront si cet avis est partagé au sommet de l'État.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Les jeunes Congolais sensibilisés à la culture démocratique

L'enseignant à la Sorbonne, à Paris, Lex Paulson, en séjour de travail au Congo, a entamé à partir du 22 avril à Brazzaville et à Pointe-Noire une série de rencontres avec de jeunes leaders du Congo, de toutes obédiences politiques et de la société civile.

Au cours de ces retrouvailles, l'invité

a-t-il ajouté, de forger une conscience civique et citoyenne des jeunes, afin que, par des campagnes de sensibilisations et autres rencontres, ils l'étendent à toute la communauté.

Abordant la thématique relative à la formulation des objectifs, Lex Paulson pense que les jeunes devraient être en mesure de savoir ce qu'ils veu-

gouvernants, sont bien placés pour aider les jeunes à faire parvenir leurs doléances aux pouvoirs publics. En outre, l'assistance a émis le souhait de voir les jeunes en nombre plus grand au Parlement pour que leurs questions soient examinées avec un peu plus d'attention.

Par ailleurs, Lex Paulson a conseillé aux jeunes Congolais à se servir des



L'assistance de jeunes leaders du Congo. (© DR)

de l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo aura à développer quatre thématiques inhérentes à la réflexion sur l'engagement politique des jeunes ; la fixation des objectifs ; la formulation des plaidoyers à l'égard des pouvoirs publics ainsi que l'implication des nouvelles technologies de l'information et de la communication comme moyens efficaces de plaidoyer.

En ce qui concerne le premier thème, le conférencier a indiqué qu'il s'agira pour lui de recueillir toutes les propositions des jeunes leaders du Congo avant de leur proposer des moyens de contribuer, tant soit peu, à la consolidation du processus démocratique dans leur pays et à l'enracinement de la culture démocratique. Il sera ques-

lent dans une société démocratique. Les préoccupations juvéniles, a-t-il poursuivi, se résument, dans tous les pays, à l'emploi, à une éducation saine, aux questions de santé et aux meilleures conditions de gestion de l'environnement. Les échanges ont été très fructueux sur ces questions. Il a appelé les jeunes à se prendre en charge au lieu de tout attendre des pouvoirs publics.

Parlant du plaidoyer, le conférencier a invité les jeunes Congolais à mieux formuler leurs doléances à l'endroit des pouvoirs publics. À ce propos, des voix se sont élevées dans la salle pour faire savoir à l'orateur que les députés, qui constituent la courroie de transmission entre le peuple et les

moyens de communication modernes comme outils efficaces d'échange et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Le conférencier a démontré à l'assistance qu'ils étaient performants dans les rapports élaborés par les élus du peuple et adressés aux pouvoirs publics.

Notons que les échanges entre les jeunes leaders du Congo et l'expert s'inscrivent dans le cadre d'un programme de partenariat élaboré par l'ambassade des États-Unis d'Amérique pour soutenir la jeunesse congolaise, de toutes obédiences politiques et la société civile dans le cadre du renforcement de la culture démocratique.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbamba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luca Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de

la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces :

Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TÉLÉPHONIE

Airtel et MTN Congo condamnés à payer 1% de leur chiffre d'affaires

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Yves Castanou, a fait cette annonce le 23 avril à Brazzaville en absence des sociétés concernées.

La sanction infligée à Airtel et MTN fait suite au non-respect des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions de performance, de qualité et de disponibilité de leurs réseaux et services. 1% du chiffre d'affaires, c'est plus de 2 milliards FCFA.

« Il convient de noter que cette sanction intervient après plusieurs interpellations et notifications de mises en demeure de ces deux sociétés. Nous avons rappelé plusieurs fois aux opérateurs les obligations qui sont les leurs, concernant le maintien des indicateurs de qualité des réseaux et services selon les normes et standards internationaux, faute de quoi les sanctions prévues par la loi seraient appliquées », a-t-il rappelé. Cependant « force est de constater qu'aucun de ces deux opérateurs ne s'est conformé aux obligations légales contenues dans leurs cahiers des charges. Ainsi, face à la persistance de la mauvaise qualité des services et tenant compte du préjudice causé aux abonnés, l'autorité de régulation a décidé de sanctionner ces deux opérateurs », a relevé le directeur de l'Arpce.

Intervenant au sujet du retrait de la licence à ces deux sociétés de téléphonie, le patron de l'Arpce a souligné qu'il n'en était pas encore arrivé à ce stade. Cependant, si la qualité de ces réseaux demeurait déficiente, les pénalités seraient doublées.

Par ailleurs, déclarant cette sanction conforme à la loi, le directeur des affaires juridiques et internationales de l'Arpce, Célestin Endoké, a relevé qu'en tant que titulaire d'une licence d'exploitation d'un réseau de radiotéléphonie mobile cellulaire de type GSM (2G) et de réseau mobile de troisième génération, MTN est notamment soumis à l'obligation légale de respecter les règles, portant, entre autres, sur la qualité de ses services.

Il faut noter que cette somme sera versée dans les caisses de l'État conformément à la loi de finance de l'année 2014. Ces sanctions s'inscrivent dans le cadre des missions régaliennes de l'autorité de régulation visant à garantir non seulement les intérêts de l'État mais également des opérateurs et prestataires de services ainsi que ceux des consommateurs.

Lopelle Mboussa-Gassia

MINES

L'État prend 25 % de parts dans le Projet de fer Avima

Au terme du code minier du Congo, 10% d'actions de l'entreprise venant investir dans le pays reviennent automatiquement à l'État. Pour le cas de la société Avima Fer, l'État possède plus d'actions soit 25% au total grâce à l'achat de 15% du capital social de cette société.

L'accord de prise de participation de l'État dans ladite société a été signé le 23 avril à Brazzaville entre le ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo, le ministre des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, et le président-directeur général d'Avima Fer, Socrates Vasiliades. Ce document s'apparente à un avenant à la convention principale qui lie l'État et Avima Fer.

Notons qu'Avima Fer exerce au Congo depuis le 2 août 2007 sous un autre nom. La société s'appellera désormais Avima Fer à la suite de la participation de l'État dans ses actions. « Notre partenaire a suggéré que nous augmentions la part de l'État dans ce projet. La question a été étudiée par nos experts en matière



Les signataires de la convention de prise de participation de l'État. (© Adiac)

de finance et nous l'avons trouvée bonne d'autant plus qu'elle précède le travail que nous réalisons pour la révision du code minier. Et nous avons cru utile d'accéder à cette demande », a déclaré Pierre Oba. Le gouvernement, qui investit maintenant dans ce projet situé dans le département de la Sangha, partie septentrionale de la République du Congo, trouve cette opportunité d'accroître sa participation alléchante.

Selon Socrates Vasiliades, grâce à cette transaction, il y a du bénéfice pour chaque partie. Quant à l'État, il aura beaucoup plus accès à cette ressource et cela permettra un développement rapide de ce gisement de fer.

Pour les partenaires, le fer d'Avima a été reconnu le plus grand gisement d'Afrique. Un projet très grand par sa taille et l'investissement consenti. Énormément de travaux sont nécessaires, des études de faisabilité et techniques sont effectuées. « Nous sommes aujourd'hui au stade de développement pour arriver à une entrée en production dans les années très proches. Une première phase pour une production de 3 millions de tonnes par an sur une durée d'à peu près 5 ans. Ensuite passer à la deuxième phase pour une production de 35 millions de tonnes par an », a expliqué Socrates Vasiliades.

Nancy-France Loutoumba

KINKALA

67 logements déjà prêts à être habités

Lancée depuis bientôt deux ans, en marge de la municipalisation accélérée de cette localité chef-lieu du département du Pool, la première phase du programme immobilier de Kinkala est arrivée à son terme. Aujourd'hui, 67 logements attendent d'être habités.

Au total 40 bâtiments sont construits au quartier Mbandza-Kandi de Kinkala, correspondant à 67 logements, sur un total de 200 logements prévus dans le cadre du programme immobilier du chef-lieu du Pool.

Au cours d'une visite technique organisée le 23 avril par le ministère de l'Urbanisme et de l'Habi-

tat, plusieurs personnalités de la ville et du département ministériel, ainsi que des représentants de la presse, ont pu découvrir ces habitations réparties en quatre catégories.

On y trouve notamment, des bâtiments plain-pied dits F5, de quatre chambres, un salon et une cuisine, et d'autres dits F4 de 3

chambres, un salon et une cuisine. Le type saka-saka offre quant à lui des maisons à étage (R+1) comprenant chacune 4 appartements de 3 chambres et un salon.

D'autres maisons sont catégorisées de type B et type C, avec un autre standing. Néanmoins, bien au-delà de leur nouveauté « tout nouveau tout beau », les logements sociaux de Kinkala offrent à première vue toutes les commodités d'une vie moderne aux potentiels occupants. Elles ont été construites par la société Zhingwei Technology Congo, sous la maîtrise d'ouvrage de la délégation générale des Grands Travaux, avec la Société de promotion immobilière (Soprim) comme potentiel bénéficiaire.

« Tous les travaux de construction sont terminés. La présence de la société consiste à réaliser quelques aménagements et des corrections dans le but de parachever les travaux », a assuré le chef de la mission de contrôle, Alexis Kombo. Mais, la question de l'accessibilité aux logements est sur toutes les lèvres, à Kinkala comme dans d'autres localités telles que Braz-

zaville, Pointe-Noire, Oyo, Owando, Kindamba et prochainement Dolisie, où des programmes immobiliers similaires sont développés.

En réponse, des cadres proches du dossier indiquent qu'à côté de la Soprim, l'État est en train de créer la Société nationale des habitations à loyer modéré (SNHLM) et le Fonds de l'habitat, chargés l'un et l'autre de la gestion des maisons de location et de location-vente et de faciliter l'accession des citoyens ayant un revenu moyen à ces logements décentes.

« Selon ce dispositif, une maison ayant les mêmes caractéristiques pourrait coûter plus cher à une personne ayant un revenu haut et moins à celui ayant un revenu plus moyen. L'État doit intervenir par le biais du Fonds de l'habitat afin que même les faibles revenus accèdent à ces logements sociaux », a soufflé un cadre proche du département en charge de l'habitat.

La remise provisoire des logements sociaux de Kinkala à leur commandeur est prévue dans les tout prochains jours, a-t-on appris.

Thierry Nougou



Des logements sociaux de type Saka-saka à Kinkala. (© Adiac)

JOURNÉES PARLEMENTAIRES

L'enseignement au cœur des prochains débats des députés de la majorité

Le président du groupe parlementaire du Parti congolais du travail (PCT) et alliés, Alain Moka, a annoncé, le 23 avril à Brazzaville, la tenue les 2 et 3 mai des journées parlementaires sur l'enseignement initiées par les députés de la majorité présidentielle.

Ces journées auront pour mission principale de faire l'évaluation des deux années (2013 et 2014) consacrées à l'enseignement par les pouvoirs publics. L'État, a dit Alain Moka, a consenti des sommes énormes à l'enseignement ces deux dernières années. Les résultats sur le terrain, a-t-il ajouté, sont moins bons. « Tout récemment, le conseil œcuménique a fait une déclaration sur le délabrement du système éducatif congolais dans laquelle il interpellait les pouvoirs publics et particulièrement les députés en raison de leur proximité avec les populations, d'une part, et d'autre part par le fait qu'ils votent les lois », a-t-il indiqué.

C'est en réponse à tous ces appels et à d'autres constats alarmants, a-t-il poursuivi, que les députés de la majorité ont décidé de focaliser leur attention sur la question dans le but de proposer aux gestionnaires de ce département ministériel des pistes de solution à exploiter en vue de sortir, tant soit peu, l'école congolaise de la situation actuelle.

Le député Alain Moka a estimé que les parlementaires avaient une parfaite connaissance de la question et des informations, chacun dans sa circonscription électorale,

sur les conditions de travail des élèves et enseignants. Ils en recueillent quotidiennement, a-t-il insisté, lors des descentes parlementaires et à d'autres occasions.

Au cours de cette assemblée générale du groupement parlementaire PCT et alliés, les députés de la majorité ont eu le privilège de suivre la communication du ministre délégué à l'Aménagement du territoire et aux Grands Travaux, Jean-Jacques Bouya, sur le projet de loi portant aménagement du territoire national. Interrogé sur la question, à la fin de la séance, le député Alain Moka a salué l'importance de ce projet de loi qui dotera, a-t-il dit, pour la première fois, le Congo d'un plan d'aménagement très appréciable.

Les députés de la majorité ont, en outre, examiné et adopté au cours de cette assemblée générale les documents fondamentaux devant régir leur structure, à savoir le règlement intérieur, le programme d'activités et le budget du groupe parlementaire exercice 2014. Alain Moka a mis à profit cette occasion pour exhorter les députés à verser les cotisations statutaires au niveau de leurs partis politiques respectifs, avant de leur rappeler qu'au niveau du groupe parlementaire, chaque député est tenu de déboursier la somme de 40 000 FCFA par mois au titre des cotisations. Les huit députés indépendants ayant rallié le groupement parlementaire ont été présentés. « Au fur et à mesure, les autres indépendants sont en train de nous rejoindre », a conclu Alain Moka.

Roger Ngombé



SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ
DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE
Siège-Social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
B.P. 95 Tél : 81.05.69
E-mail : snecongo@caramail. Com
BRAZZAVILLE

INFORMATION AUX FOURNISSEURS

Objet : Présentation des factures fournisseurs

La SNE rappelle à tous ses fournisseurs qu'en application des nouvelles dispositions de l'article 29 de la loi de finances 2014, les factures adressées à notre société pour paiement de diverses prestations doivent désormais porter les éléments obligatoires ci-après :

- Le nom commercial exact du fournisseur ;
- L'adresse exacte où il est situé ;
- Le numéro du contact téléphonique exact;
- L'adresse électronique si possible ;
- Le n° d'identification unique (NIU) du fournisseur
- La date et le n° de série de facture établie ;
- Le numéro du registre de commerce ;
- Les références bancaires ;
- Le régime d'imposition au forfait ou réel ;
- Le service des impôts dont dépend le fournisseur pour ses obligations fiscales professionnelles ;
- Le montant des opérations hors taxes ;
- Le taux de TVA appliqué et le montant correspondant suivi du montant TTC ;

En outre, les factures adressées devront éventuellement porter les stickers d'identification et d'authentification disponibles à l'IGE.

Au cas contraire, toute facture non conforme aux dispositions retenues, sera irrecevable et retournée systématiquement au fournisseur concerné pour régularisation.

LA DIRECTION GENERALE



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

⊕ Onduleur
EMERSON LIEBERT de 650 VA

⊕ Multiprises APC

⊕ Imprimante HP 2516
Multifonction couleur

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 889 90 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moé Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tel: 04 463 63 63 - 06 858 87 88

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Comptes 1151814 00 pour 100000 FCFA de crédit
Comptes 1101021 00 pour 200000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
D'après conditions.

www.warid.cd 05 400 01 77 ou 173



WARID
Passer à l'action

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *On ne gagne pas un procès politique devant les magistrats. Mais on le gagne devant l'opinion.* »

Abdoulaye Wade, ancien président du Sénégal, RFI, le 23 avril 2014. Au sujet des démêlés judiciaires que vit son fils Karim.

□ « *Le principe de la souveraineté, ce n'est pas autre chose que le principe démocratique lui-même. Le droit de décider nous-mêmes, de discuter de tout et tout le temps.* »

Frédéric Lordon, CNRS, France Inter, 17 avril, à propos de l'Union européenne et de l'euro.

□ « *Contrairement à une certaine opinion qui pense qu'un voyage à la CPI est un voyage sans retour, je pense qu'un citoyen peut faire l'objet d'un procès et rentrer chez lui.* »

Blé Goudé, ancien ministre de la Jeunesse, Côte d'Ivoire, pensionnaire de la CPI, La Voix de Russie, 15 avril 2014

□ « *On ne peut instruire sans éduquer. Enseigner, c'est aussi apprendre à respecter certains résultats de la science même s'ils ne vous font pas plaisir. (...) C'est très français de croire que l'on peut séparer éducation et instruction.* »

Marie Duru-Bellat, sociologue française, Libération, 18 avril 2014

□ « *Les outils numériques apportent une conception radicalement nouvelle de ce qu'est apprendre : c'est un monde ouvert, plus collaboratif qu'individuel, où la hiérarchie n'existe pas a priori, où le jeu permet la découverte où l'on peut échanger avec des centaines d'autres apprenants, où on peut apprendre par l'erreur, etc.* »

Christine Vaufrey, rédactrice en chef de Thot Cursus, un site web francophone fondé à Québec en 1997, Le Point, 17 septembre 2012

**Appel à la candidature pour un poste d'enquêteur temporaire
Projet à la recherche des enquêteurs dynamiques qui parle les langues ouest africaines. Qualifications : maîtrise d'une ou plusieurs langues de l'ouest exigée.
Pour postuler : appelez le 05 613 00 68**

NUTRITION

Le Congo et le PAM veulent revaloriser la farine de manioc

Le ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, et le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), David Bulman, ont signé le 23 avril à Brazzaville un mémorandum d'entente intitulé Renforcement des capacités des institutions dans la transformation des aliments.



Le ministre Isidore Mvouba et David Bulman du PAM signant le mémorandum

La signature de ce mémorandum va permettre la réalisation des études techniques préalables à la fortification en micronutriments de la farine de manioc, l'élaboration des normes de la farine de manioc fortifié ainsi que de l'huile de palme riche en provitamines A. Le projet va s'étendre sur une durée sur une durée de dix-huit mois avec possibilité d'extension. Le coût global du projet est de plus de 1,5 million de dollars, soit 758,3 millions FCFA. La contribution respective du Congo et du PAM est de 60% et 40%. Le projet va combler les problèmes alimentaires et nutritionnels avec des formes de malnutrition dues entre autres aux carences en micronutriments.

« *La base alimentaire des Congolais est la farine de manioc. Malheureusement, elle n'est pas riche, mais il est vrai que le manioc donne un peu d'énergie à l'organisme. Alors pour que les personnes résistent un peu plus aux maladies et soient en meilleure santé, il faut un peu plus de vitamines et de minéraux. Nous allons commencer avec la farine de manioc, qui est produite industriellement par une société de la place* », explique David Bulman, représentant du PAM Congo. Dans le cadre de ce même projet, de

l'huile de palme pure sera produite. « *L'huile de palme n'a pas besoin de fortification parce qu'elle est riche en vitamines* », a ajouté David Bulman.

Rappelons que les produits de manioc destinés aux industries représentent des volumes moins significatifs. Le manioc est aussi l'un des aliments de base de la population congolaise et de plusieurs pays de la sous-région africaine. Selon une étude commanditée par une ONG, six pays (le Congo, le Gabon, la Gui-

« La base alimentaire des Congolais est la farine de manioc. Malheureusement, elle n'est pas riche, mais il est vrai que le manioc donne un peu d'énergie à l'organisme. Alors pour que les personnes résistent un peu plus aux maladies et soient en meilleure santé, il faut un peu plus de vitamines et de minéraux. Nous allons commencer avec la farine de manioc, qui est produite industriellement par une société de la place ».

née-Équatoriale, la RCA et la RDC) ont en commun une longue tradition de production et de

consommation du manioc. Le manioc constitue donc la base de l'alimentation de ces populations. Plusieurs acteurs privés et publics interviennent directement ou indirectement dans le commerce des produits dérivés du manioc. Bien que ces échanges se développent dans un contexte de quasi-absence de normes et de prescriptions légales, l'environnement commercial dans la sous-région demeure profondément marqué par un ensemble de contraintes fortes au niveau communautaire et communes aux opérateurs privés : faiblesse, insuffisance ou vétusté des infrastructures et équipements de base, difficulté à mettre en application l'ensemble de la réglementation communautaire.

Pour améliorer le fonctionnement du marché des produits dérivés, il importe d'adopter une démarche cohérente et concertée, reposant, entre autres, sur trois axes : le renforcement de l'accès des bénéficiaires aux marchés ; l'amélioration des performances, de l'efficacité et de l'accessibilité des équipements de transformation ; et l'amélioration de l'efficacité des marchés internationaux pour la commercialisation industrielle du manioc.

Fortuné Ibara

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMPO8	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014



LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA ET LA TUBERCULOSE

15 milliards FCFA alloués au Congo

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a approuvé pour le compte du Congo un financement sous conditions de 31,5 millions de dollars, soit un peu plus de 15 milliards FCFA, pour la lutte contre le VIH-sida et la tuberculose.

La conclusion de cet accord fait suite à une mission à Brazzaville du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme conduite par Nathalie Bréchet et Ronal Tran Ba Huy, respectivement gestionnaire du portefeuille Afrique centrale et chef d'équipe régionale. C'est au terme des négociations avec les autorités congolaises, particulièrement le ministère de la Santé et de la Population, le secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida et d'autres bénéficiaires que l'allocation, au titre de la période 2014-2016, a été approuvée.

Le financement consenti par l'institution dans le cadre de la phase II de ce programme requiert de la part de l'État congolais un engagement de participer au volet lié aux charges fixes des bénéficiaires, tandis que le Fonds devrait s'occuper des activités à réaliser ainsi que du matériel à acquérir.

L'allocation représente une augmentation de 39% par rapport à l'engagement de la période 2011-2013 et devrait, contrairement à la première phase qui s'occupait du sida pédiatrique, viser les jeunes non scolarisés et déscolarisés, focaliser son attention sur des cibles jusque là marginalisées : les homosexuels, les profes-

sionnels du sexe ainsi que les détenus.

Le financement concerne 7 départements

Sept départements seulement sur les douze que compte le pays sont concernés par ce financement : Brazzaville, Lekoumou, Niari, Bouenza, Sangha, Cuvette et Pointe-Noire. Dans cette deuxième phase, par ailleurs, le volet communautaire a été confié à la Croix-Rouge française.

La validation par le Fonds de la requête du Congo a connu un retard et des fluctuations causés par une gestion mitigée de l'ensemble du programme, apprend-t-on. Lors du passage du bureau de l'inspection générale du Fonds mondial en 2012, il serait ressorti du rapport de mission de cette équipe que le Congo avait occasionné des dépenses inéligibles d'environ 1 milliard de FCFA, ce qui aurait finalement conduit à la rédaction d'une nouvelle proposition.

Si pour le VIH-sida et la tuberculose le Fonds a décidé de donner son quitus, le programme paludisme n'a pas accroché les experts de l'institution mondiale. Les faibles performances dans la gestion de cette composante ont été passées en revue, avec, en indice, l'absence de traçabilité dans les traitements antipalu-

diques et les questions d'approvisionnement.

18 000 malades sous ARV

La subvention du Fonds mondial a également fait l'objet de concertation entre les experts de l'institution, le secrétariat du comité de coordination nationale des projets financés par le Fonds mondial et la Congolaise des médicaments essentiels et génériques, l'unique centrale d'achat et d'approvisionnement en médicaments réactifs et consommables. Au centre de cette session, la validation d'un plan de gestion des approvisionnements et des stocks et l'urgence de trouver vite des solutions définitives à la lancinante question de gestion des médicaments.

Si la situation perdure, souligne-t-on, le Fonds mondial pourrait arrêter sa participation dans l'approvisionnement des molécules essentielles.

Ce qui serait bien évidemment dommage pour les milliers des malades du sida, notamment confrontés déjà ces dernières années aux ruptures de traitement avec les conséquences inconcevables sur la réponse nationale de la maladie.

18 000 malades sont sous ARV, et chaque année de nouvelles infections signalées peuvent renforcer ce chiffre.

Quentin Loubou

1,8 milliard de dollars de perte pour l'Afrique

L'ONG britannique Overseas Development Intitute (ODI) indique dans un rapport que le continent africain perd au moins 1,8 milliard de dollars par an (853 milliards FCFA) à cause des frais élevés supportés par les Africains de l'étranger qui transfèrent de l'argent à leurs proches via les services comme MoneyGram et Western Union.

L'ODI estime que l'Afrique est la région la plus pauvre au monde, « mais elle essuie les frais de transfert les plus élevés. Ils sont en moyenne de 12% sur les transferts de 200 dollars, ce qui équivaut quasiment au double de la moyenne mondiale ». L'Afrique perd ainsi entre 1,4 et 2,3 milliards de dollars par an en frais de transferts excessifs.

L'ONG base ses calculs sur l'écart entre les frais de virement appliqués à l'Afrique et ceux en vigueur dans d'autres

régions, ainsi que sur l'objectif du G8 et G20 de réduire les frais à 5%. L'ODI cite un manque de concurrence pour expliquer ces coûts élevés. En effet, seules deux sociétés de transfert de fonds contrôlent le marché des virements à l'étranger, Western Union et MoneyGram.

Pour le directeur de l'ODI, Kevin Watkins, « cette surtaxe sur les transferts détourne les ressources dont les familles ont besoin pour pouvoir investir dans l'éducation, la santé et la

construction d'un avenir meilleur. Elle fragilise un lien vital pour des centaines de milliers de familles africaines. »

Selon le calcul de l'ONG, l'alignement des frais pour les Africains sur la moyenne mondiale produirait suffisamment de revenus pour financer la scolarisation de quelque 14 millions d'enfants, soit presque la moitié des enfants non scolarisés en Afrique subsaharienne, et pour fournir de l'eau potable à 21 millions de personnes.

Noël Ndong

COOPÉRATION COMMERCIALE

Le développement durable de l'Afrique bénéficie au monde entier

Avec sa croissance économique remarquable au cours des 10 dernières années, l'Afrique a su montrer au monde son énorme potentiel. "Comme la Chine il y a 30 ans, et l'Inde il y a 20 ans, l'Afrique est aujourd'hui en passe de réussir son décollage économique", a déclaré la Banque mondiale dans un rapport.

Cependant, pour que l'Afrique puisse transformer à l'avenir son potentiel économique en développement durable et en croissance économique continue, elle doit faire face à de multiples défis, notamment dans la restructuration économique.

Le renforcement de la coopération commerciale entre l'Afrique et ses partenaires clés, tels que la Chine, permettra d'accélérer le développement de sa production, et contribuera à sa restructuration économique.

Une politique industrielle efficace est nécessaire

Les pays africains devraient adopter des politiques industrielles crédibles et promouvoir des organisations efficaces chargées de la politique industrielle, afin de renforcer la transformation structurelle du continent, ont estimé la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine (UA) dans un nouveau rapport publié récemment.

Tout en reconnaissant la croissance économique impressionnante enregistrée par l'Afrique au cours de la décennie écoulée sur fond de renchérissement des produits de base, d'amélioration de la gouvernance et d'augmentation de la demande intérieure ainsi que d'expansion des liens en matière de commerce et d'investissement avec les pays émergents, le rapport précise que l'industrialisation est un "préalable à la réalisation par l'Afrique d'une croissance économique inclusive et durable". Il recommande les parcs industriels comme approche qui "présente de fortes possibilités de croissance et de création de valeur ajoutée ainsi que de développement de liens solides, de même que des chances d'enregistrer des retombées connexes au sein des entreprises, des fournisseurs et des prestataires de services".

Toutefois, He Weping, directrice du Centre des études africaines de l'Institut de l'Académie chinoise des sciences sociales, a noté que les efforts visant à devenir le centre de fabrication du monde pourraient entraîner une énorme consommation des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. Ces effets négatifs sont apparus en Chine, et l'Afrique devra tout faire pour essayer de les éviter. En outre, Mme He a souligné que si l'Afrique s'efforce de réaliser son rêve de devenir l'"usine du monde", elle doit, d'une part, consolider sa base industrielle, et d'autre part, mieux s'intégrer dans le système de l'OMC. Le monde doit

augmenter ses échanges commerciaux avec l'Afrique, et les pays développés doivent offrir de nouveaux débouchés au continent africain et supprimer les subventions agricoles qui favorisent les exportations et pèsent sur les ressources de l'Afrique, a-t-elle poursuivi.

La restructuration économique de l'Afrique

Considéré, il n'y a pas si longtemps, comme un "continent pauvre et arriéré", l'Afrique a aujourd'hui besoin de plus que la simple aide des autres pays pour parvenir à un développement économique durable. Selon la ministre britannique du Développement international, Justine Greening, le développement du commerce en Afrique, afin de créer des emplois, baisser les prix, et augmenter les choix des consommateurs, est la solution clé pour réaliser une croissance économique durable et de qualité. À titre d'exemple, les produits minéraux sont les principales exportations d'Afrique du Sud. Cependant, aux dires de l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Chine, Bheki W. J. Langa, compter uniquement sur l'exportation de matières premières ne peut apporter l'élan nécessaire à l'économie sud-africaine. Pour atteindre un développement économique durable, il vaudrait mieux, d'une part, améliorer les produits d'exportation et mettre l'accent sur les ressources à valeur ajoutée, afin de créer des conditions plus favorables à l'augmentation des emplois, et d'autre part, renforcer les capacités de production nationale et accroître la diversité des produits pour l'exportation.

Le monde tire profit de l'Afrique

Mise à part la demande d'infrastructures industrielles, la restructuration économique de l'Afrique apporte de nombreuses opportunités à ses principaux partenaires commerciaux, dont la Chine fait partie. Au cours des 10 dernières années, la croissance économique en Afrique a été encourageante. Parmi les 20 premiers pays ayant connu la croissance économique la plus rapide, dix se trouvent en Afrique subsaharienne. Peter Holmes, expert de l'Institut de développement de Grande-Bretagne, a noté que si le nombre d'infrastructures industrielles en Afrique augmente, le continent pourra devenir la base de production et de transformation de diverses sociétés internationales, et la plupart des pays dans le monde pourront ainsi tirer progressivement parti de la croissance de l'Afrique. En réalité, certaines entreprises ont déjà entamé des collaborations dans ce domaine avec l'Afrique. Ces coopérations pourront non seulement satisfaire les demandes issues de l'ajustement structurel de l'économie en Afrique, mais également promouvoir l'emploi local et augmenter la capacité de production, dans le contexte de la mondialisation.

Xinhua

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



ALIMENTATION ET SANTÉ

Les différents groupes d'aliments

Pour des raisons de commodité d'emploi, les produits alimentaires sont classés en groupes en fonction de leur similitude suffisamment étroite pour pouvoir être substitués les uns aux autres sans que la valeur et l'équilibre ne soient modifiés d'une façon sensible.

Par exemple, on peut avoir une quantité équivalente de protéines avec 100g de viande ou 100g de poisson ou encore avec 2 œufs et demi. Deux grandes catégories se distinguent :

- les productions d'origine agricole qui n'ont pas subi de modifications au niveau de la composition chimique et de la valeur industrielle ;

- les productions dites industrielles parce qu'elles ont connu un cycle technologique même si la matière première est agricole.

Dans le premier groupe, on retrouve les produits amylacés comme les céréales et les tubercules, les graines et noix, les légumes verts et épices, les fruits, les produits animaux comme l'œuf, la viande et dérivés, le poisson et dérivés, le lait et les produits laitiers.

Dans le deuxième groupe on a les concentrés glucidiques comme le sucre, les sirops, les produits sucrés, l'amidon et les agents de texture, les concentrés lipidiques comme le beurre, la margarine, les huiles et corps gras animaux, les concentrés protidiques comme les tourteaux, les isolats, les protéines texturées et les micro-organismes, les produits de synthèse comme les agents de valorisation, les vitamines et les acides aminés et les additifs.

Au niveau des composants chimiques on trouve :

- l'eau qui joue un rôle important dans la conservation des aliments ; les protides (ou protéines) composés de chaînes d'acides aminés, considéré comme les constituants d'aliments dits plastiques c'est-à-dire les denrées d'origine animale et certains végétaux comme les légumineuses, les tourteaux et autres isolats concentrés de protéines ;

- les lipides (ou graisses) qui sont des glycérides d'acides gras source d'énergie entrant dans la composition d'aliments dits énergétiques comme le beurre, la margarine ou les huiles. Ils fournissent aussi les acides gras essentiels ;

- les saccharides (ou sucres) composés de carbone C, d'hydrogène H et d'oxygène O. Parmi eux les unités les plus simples sont les monosaccharides comme le glucose, le galactose et le fructose. Ils sont répartis dans les produits d'origine végétale et sont source d'énergie par excellence, ce qui en fait de constituants d'aliments dits énergétiques ;

- les minéraux se trouvent soit sous la forme inorganique soit sous la forme organique comme constituants de complexes organiques à l'instar du magnésium Mg, du fer Fe ou du cuivre Cu ;

- les vitamines sont des substances biochimiques indispensables aux mécanismes vitaux de l'organisme et que celui-ci ne peut synthétiser. Elles sont en général sensibles à la chaleur, à l'oxydation et à la lumière. Elles sont contenues dans les aliments dits vitaminiques ;

- les enzymes se trouvent dans la plupart des aliments frais d'origine végétale ou animale. Ce sont des protides que l'on peut définir comme biocatalyseurs des réactions du métabolisme. Souvent, elles sont thermolabiles, c'est-à-dire qu'elles craignent la chaleur.

- les divers composants : selon l'origine du produit, il y a une multitude de composants chimiques qui se présentent à des taux faibles mais qui peuvent donner des propriétés caractéristiques. Ce sont les acides organiques, les colorants, les huiles essentielles et les composants d'odeur et de saveur.

En règle générale et d'ailleurs du point de vue de la nutrition, la connaissance de la composition des aliments et de leurs ingrédients est très importante. On fait la distinction entre les macronutriments comme les protéines, les lipides ou graisses, les saccharides ou glucides d'une part, et les micronutriments comme les sels minéraux, les vitamines et d'autres composants de teneur faible mais importants pour la santé du consommateur d'autre part.

Par Ange Koukou

Président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC).

GRANDE MOSQUÉE À MILAN

Bataille entre partisans et adversaires

Dans les deux camps, il faut compter aussi avec les partisans modérés et les adversaires résolus. Polémique.

À l'occasion de l'Exposition universelle qui ouvrira ses portes dans la capitale économique italienne en juin 2015, la communauté islamique de la ville avait avancé la nécessité d'une grande mosquée. L'événement s'attend à un afflux de participants et de visiteurs, dont nombreux sont de religion musulmane ; il faut donc mettre à leur disposition un lieu de culte capable d'accueillir la multitude et de satisfaire leurs exigences spirituelles. C'est cela la donnée base sur laquelle a commencé à travailler la communauté urbaine de la capitale économique italienne, aussitôt rejointe et dépassée par les extrémistes de tous bords.

«*Nous apprenons que la communauté urbaine a déjà fait le choix du lieu d'implantation de cette mosquée, au 146 de la viale Certosa. Or cet immeuble était le siège d'un concessionnaire automobile, comme si une mosquée pouvait s'implanter n'importe où, même là où se vendaient des voitures !*» Cette protestation provient de l'opposition au conseil municipal.

Elle a été formulée par le parti de droite Fratelli d'Italia (Frères d'Italie), qui promet une dure bataille à la mairie au moins contre le lieu de construction de la future mosquée. Le parti Fratelli d'Italia, fondé par l'ancien ministre de la Défense Ignazio Benito La Russa, un proche de Silvio Berlusconi, y met la forme mais son opposition à cette structure projetée est loin de se distancier de la violente opposition manifestée par le parti xénophobe de la Ligue du Nord. Les fondamentalistes de ce parti soutiennent que la Lombardie n'a pas vocation à offrir plus de lieux de culte aux musulmans qu'elle n'en présente aujourd'hui. La Ligue s'est déjà manifestée par des gestes de protestation radicaux, notamment en répandant du sang de porc sur un lieu de construction d'une future mosquée acceptée dans son principe par la ville.

Fratelli d'Italia soutient qu'une mosquée «*n'est pas comme un paquet postal que l'on peut adresser à n'importe qui, ou un siège communal que l'on peut implanter où l'on veut*». Observation d'apparent bon sens que dément toutefois la véhémence d'une proposition qui n'entend négliger aucune bataille juridique ou réglementaire. «*Pisapia (Giuliano Pisapia, maire de gauche de Milan - Ndlr) devra bien formuler un projet urbain pour y parvenir. Il devra alors passer par notre réclamation maintes fois repoussée d'un référendum pour que les Milanais se prononcent sur ce projet*», soutient l'opposition.

Proposition démocratique et habile certainement, mais surtout parce que son résultat ne fait l'ombre d'aucun doute ! À Milan et dans bon nombre de villes du nord-italien, le sentiment anti-islam n'est pas seulement théorique. La région de Lombardie (dont Milan est la capitale) est présidée par l'ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement Berlusconi, Roberto-Ernesto Maroni, qui est aussi par ailleurs le secrétaire fédéral de la Ligue du Nord. En Italie, la totalité des mairies contrôlées par la Ligue du Nord depuis les dernières municipales se situent au nord, à l'instar de Vérone, la mythique ville de Roméo et Juliette !

Une mosquée, oui : mais pourquoi une seule ?

Le parti de Fratelli d'Italia multiplie les restrictions, suscitant des doutes sur sa volonté démocratique d'aider à la sortie de terre d'une mosquée géante pour

nous propose une seule mosquée pour Milan ne connaît vraiment pas la réalité de la ville. Il y a 100 000 musulmans à Milan, une seule mosquée ne pourra pas répondre aux exigences de tous », estime Reas Syed. Responsable des questions juridiques à la Coordination des associations islamiques de Milan (Caim), il pousse la mairie à se prononcer d'ici la fin du mois sur la question du nombre, du lieu, des soumissionnaires et des architectes.

Plus de mosquées à Milan ?

Peut-être, répond une autre communauté musulmane de la ville, mais qui va proposer le projet à retenir ? La confraternité des soufis de Lombardie estime au préalable qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur sur cette grave question. L'imam Mouelhi Mohsen, qui est le deuxième plus haut responsable de cette confraternité, reconnaît la difficulté : «*Notre problème, c'est*

«*Notre problème, c'est notre division. À Milan, il n'y a pas de cohésion entre le Caim, la mosquée de via Padova, celle de via Jenner et d'autres réalités.*

***Il nous faut une seule mosquée contrôlée par l'administration pour pouvoir unir toutes les entités de Milan*»**

l'Expo-2015. Une telle structure, détaillait son chef de file au conseil communal, devrait répondre aux normes de sécurité, interdire les sermons en arabe, ne recruter que des imams qui parlent italien, interdire l'accès aux extrémistes, etc. En somme, soulignait un commentateur de télévision, il ne manque plus que l'obligation aux fidèles à porter veste et cravate avant de venir prier à cette fameuse mosquée de l'Expo-2015 où des imams devront exhiber leur diplôme en langue italienne pour l'agrément de ce lieu !

Les opposants ne manquent pas de rappeler que les mosquées de Milan ont été par le passé les foyers d'un fondamentalisme agissant. «*C'est pourquoi il nous faut éviter que se répètent des expériences comme celles de viale Jenner où l'imam Abu Imad a fini en prison pour avoir commis des actes délictueux contre l'État italien*», soutiennent-ils. Donc, si l'opposition aligne aujourd'hui des arguments parfaitement légaux pour multiplier les manœuvres de retardement, la mosquée de l'Expo-2015 va naître – si elle naît – dans un contexte fragilisé par un passé récent où même la lointaine guerre américaine en Irak a eu des répercussions locales. Des souvenirs pas très gais, que ne cessent de remuer habilement les opposants dans les mémoires des Milanais et des Lombards.

Mais les partisans de la mosquée, eux non plus, ne se satisfont pas de la seule acceptation du projet par la mairie ; ils exigent plus. «*Qui*

notre division. À Milan, il n'y a pas de cohésion entre le Caim, la mosquée de via Padova, celle de via Jenner et d'autres réalités. Il nous faut une seule mosquée contrôlée par l'administration pour pouvoir unir toutes les entités de Milan», estime-t-il.

Le problème se pose donc sous la forme de deux propositions dans les deux camps : non à tout projet de nouvelle mosquée grande ou pas, ou bien d'accord pour une mosquée à condition de consulter les administrés de Milan par référendum, c'est la double attitude d'un côté. Nécessité d'une grande mosquée pour la capitale économique, ou bien une grande mosquée à côté de lieux de culte plus modestes, soutiennent de leur côté les partisans de cette structure. Alors une nouvelle mosquée verra-t-elle effectivement le jour d'ici à juin 2015 ?

Rien ne peut le soutenir, mais le fait qu'il y ait un débat public est déjà en soi une bonne chose, soutiennent musulmans et organisations militantes. «*Chez nous, on dit que l'impossible se fait tout de suite, mais que les miracles demandent plus de temps. Pour moi, ce que nous vivons maintenant est plutôt un miracle*», estime Mouelhi Mohsen.

Une manière comme une autre de souligner qu'il faudra sans doute donner du temps au temps pour que l'idée fasse son chemin dans les mentalités, le plus long des voyages commençant toujours par un premier pas.

Lucien Mpama



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Gusso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE SCOLAIRE
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à **123.000 FCFA**

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com



FORAGE D'EAU ET CONSTRUCTION
FORECO SARL

La meilleure solution à vos problèmes d'Eau Potable.

Contacts : 06 653 50 21 / 06 662 46 46
 Email : foreco.sarl@yahoo.fr - Site web: www.foreco-sarl.com
 Siège-POINTE-NOIRE : RN 1 Loandjili face cimelière Mont Kamba
 Agence BRAZZAVILLE : 308 Avenue des 3 Martyrs Plateau des 15 ans

NOS COMPETENCES

- » Etudes Hydrogéologiques et Géophysiques
- » Réalisation et Maintenance des Forages d'Eau
- » Projet d'Adduction d'Eau Potable
- » Construction (bâtiments, château d'eau, ...)



AVENUE ALPHONSE FONDERE IMMEUBLE C.N.S.S, CITY-CENTER
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

Tel.: +242 05 381 34 34/ 06 381 34 34 Courriel : info@terratech-cg.com Web : info@terratech-cg.com



Spéciale Promo > **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- Processeur Intel Core i5-3337U
1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- French keyboard, Windows 7
- Microsoft Office 2010
- DVD-Super Multi DL drive



Prix : **429.000 TTC**



Le cabinet international Deloitte, célèbre l'ouverture à Brazzaville de son second bureau au Congo

Deloitte Congo, a inauguré le 10 Avril à Brazzaville, son second bureau dans le pays. Cet événement s'est déroulé au restaurant Mami Wata, dans un cadre décontracté, en présence d'éminentes personnalités issues du monde des affaires, de l'administration congolaise et des institutionnels. Le cabinet international d'audit et de conseil poursuit son ambitieuse stratégie de développement en Afrique centrale.



Allocution d'Alain Penanguer, Managing Partner de Deloitte Afrique francophone

La soirée a débuté avec le discours d'**Alain Penanguer**, Managing Partner de Deloitte Afrique francophone – réseau de 15 bureaux répartis dans l'ensemble de la région francophone. Il a réaffirmé les ambitions de Deloitte en Afrique centrale, à savoir être au plus près des acteurs qui contribuent quotidiennement à l'émergence de la région et continuer à déployer les compétences là où « les clients en ont le plus besoin ». Enfin, Alain Penanguer a annoncé le rapprochement avec le cabinet de conseil juridique et fiscal Sutter & Pearce dirigé par Richard Moulet. Ce rapprochement renforce la capacité de Deloitte Congo à offrir à ses clients

une palette d'expertises pour les accompagner dans le développement et la sécurisation de leurs opérations.

Quelques minutes plus tard, **Marc Alexandrenne**, Associé en charge des activités de Deloitte au Congo, a pris la parole devant l'assemblée et est revenu sur le potentiel qu'offre le pays pour les investisseurs étrangers. Il a insisté sur la variété des projets de développement au Congo qui explique aujourd'hui la volonté de Deloitte d'être présent dans la capitale pour accompagner les différents acteurs de l'économie congolaise.

Ce sont notamment une partie de ces clients et acteurs qui ont témoigné et félicité Marc Alexandrenne ainsi que le cabinet Deloitte « pour les prestations de qualité reçues depuis de nombreuses années » et pour « une équipe à taille humaine promettant la qualité d'une signature internationale ». Parmi les clients présents : Mme Lendoye, Directrice de L'audit à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale et Laurent Dupuis Directeur Financier –



Marc Alexandrenne et l'équipe de Deloitte Brazzaville



un leader de la transformation de l'aluminium.

Ce nouveau bureau conforte la présence de Deloitte en Afrique centrale, déjà présent à N'Djamena, Kinshasa, Lubumbashi, Malabo, Libreville, Port-Gentil et Douala.

A noter que Deloitte dispose désormais de 15 bureaux en Afrique francophone et compte plus de 34 bureaux sur l'ensemble du continent. Un réseau panafricain qui permet au cabinet d'accompagner ses clients multinationaux et

panafricains sur l'ensemble du continent à l'aide d'une offre de services multidisciplinaires aux entreprises : audit, financial advisory, juridique et fiscal, consulting & advisory, expertise comptable. Le cabinet Deloitte, avec l'ouverture de nouveaux bureaux en 2013 dans de nombreux pays (RDC, Ethiopie, Sud Soudan, Lybie) et en 2014 (Rwanda, Tchad, Congo), prouve ainsi que la croissance africaine est bel et bien une réalité.

Coordonnées Deloitte Brazzaville

Contact principal
Marc Alexandrenne
malexandrenne@deloitte.fr

Adresse
Institut français du Congo
Espace André Malraux
Place de la République BP 2141

Deloitte.

COOPÉRATION CULTURELLE

Le Congo, un partenaire stratégique de la Russie

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Russie au Congo, le docteur Youri Romanov, l'a affirmé à sa sortie d'audience chez le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, le 22 avril.



Le face à face entre le ministre de la Culture et des arts du Congo et le diplomate russe. (© DR)

Dixième ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo depuis l'établissement de relations diplomatiques qui datent de cinquante ans aujourd'hui, le docteur Youri Romanov, qui est arrivé au terme de son mandat après avoir passé quatre années et demie au Congo-Brazzaville, avoue avoir été charmé par le Congo. « Je dis que mon cœur reste ici au Congo. Même étant reparti à Moscou, je ferai tout mon possible pour continuer la coopération avec la République du Congo. C'était un grand honneur et un grand plaisir pour moi de travailler ici au Congo. Je suis ravi au terme de ma mission diplomatique au Congo », a-t-il déclaré.

Selon le docteur Youri Romanov, tous les ambassadeurs qui ont travaillé au Congo avaient la même opinion de ce pays. « Pour nous tous, le peuple congolais est un peuple frère. Et le Congo est un partenaire stratégique pour la Russie. Nous sommes prêts à faire notre possible pour renforcer et développer notre relation dans tous les domaines. Concernant notre conversation concrète avec le ministre de la Culture et des Arts, nous entretenons des très bonnes relations dans ce secteur. Un mémorandum sur la coopération cul-

turelle a été signé entre les deux ministres de la Culture, c'est-à-dire celui de Russie et celui du Congo-Brazzaville, lors de la visite du ministre Jean-Claude Gakosso à Moscou. Nous avons discuté de projets concrets. »

La culture congolaise très populaire en Russie

Le diplomate russe a révélé que la culture congolaise devenait très populaire en Russie. C'est le cas par exemple des œuvres de l'École de peinture de Poto-Poto, qui sont très populaires en Russie. À ce propos, des artistes peintres de cette école ont gagné des prix lors d'un concours de peinture internationale organisé en Russie. Félicitant le ministre de la Culture pour toutes ses prouesses, le docteur Youri Romanov a déclaré que les musées russes allaient organiser une exposition de peintures au Congo. « Nous avons discuté de questions concrètes concernant les cadres culturels. Nous pouvons créer un bon théâtre ici au Congo, tout comme nous pouvons aussi former des cadres congolais en Russie. Bref, dans tous les domaines de la coopération culturelle, il y a de très grandes opportunités pour renforcer cette coopération. C'est pour cela que je

suis satisfait de cette conversation. J'espère que mon successeur va continuer cette bonne coopération avec nos amis congolais. Car, mes meilleurs souvenirs du Congo, ce sont les amis que j'ai eus ici. »

Ce qu'il pense de la situation en Ukraine

« Nous voulons avoir de très bonnes relations avec l'Ukraine, et la Russie est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assister sinon résoudre cette crise très dramatique en Ukraine. Et nous sommes convaincus que le peuple d'Ukraine est capable de résoudre tous ces problèmes », a-t-il dit en substance.

S'agissant des clauses de la rencontre de Genève, le diplomate russe a dit que l'opinion de la Russie était positive concernant les accords de Genève. La Russie est prête à respecter tous les points de cet accord de Genève et espère que les autres participants, à savoir les États-Unis, l'Union européenne et l'Ukraine, respecteront eux aussi tous ces points. Parce que, pense-t-il, si tous les participants respectent tous les points de cet accord, il y aura l'opportunité de trouver la solution à cette crise très grave en Ukraine.

Bruno Okokana

EXPOSITION

Des artistes congolais à la clôture de «Retour à Brazzaville»

Après avoir fait l'ouverture de l'espace d'exposition le Hang'Arts à Aubervilliers, il y a un mois et demi au centre de danse Chrysogone Diangouaya à Paris, l'exposition photo *Retour à Brazzaville* prendra fin le 27 avril avec un programme qui mettra en lumière des artistes de Brazzaville.

Le samedi 26 avril en début de soirée, une visite de l'exposition est prévue avant la projection du long métrage *Retour à Brazzaville*, un documentaire réalisé à partir de deux voix off, qui présente avec sensibilité le retour de Sophie au

Congo, à la rencontre de ses souvenirs et des artistes de Brazza.

Le 27 avril, jour de la clôture, sera marqué par un retour à Brazza mais cette fois en conte, avec Jorus Mabilia. Ce conteur nous fait l'honneur de présenter un spectacle conçu spécialement pour l'exposition *Retour à Brazzaville*. Il viendra conter Brazza, ville de sa naissance et de ses débuts artistiques avec un retour dans son quartier de Mfilou, à la rencontre de ses habitants. À travers chants et contes, Jorus Mabilia embarquera le public

grâce à son enthousiasme communicatif.

À l'occasion de la même soirée de clôture, Alvie Bitemo et Benoit Bouvot feront découvrir leurs musique née de la rencontre d'une voix chaude - qui tisse les mélodies des différentes langues d'Afrique centrale entre elles - et d'une guitare acoustique qui traverse les styles. «*La voix d'Alvie Bitemo, ample, tour à tour s'enfuit dans les aigus comme un cri d'enfant, dans les graves comme une terreur adulte.*»

Hermione Désirée Ngoma

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, Mathieu Ossalé Keké et la famille Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur cousine et fille Jordanie Paola Okoko survenu le 13 avril 2014 au CHUB.

La veillée se tient au domicile familial, 66, rue Tchitondi à Talangai, derrière l'église Kimbanguiste.

La date des obsèques est prévue pour le vendredi 25 avril.

La famille



La famille Woodcock Kytolot informe les parents, amis et connaissances le décès de leur père et époux, Maurice Woodcock Kytolot, survenu le 13 avril au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à domicile sis 1825 rue Léfini quartier des 10 maisons à Mougali.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 24 avril :

8h00 : levée du corps à la morgue de Brazzaville ;

10h30 : recueillement au domicile familial

12h00 : office religieux au Temple du centenaire protestant au centre-ville.

14h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;

16h00 : fin de la cérémonie.



Les familles Woodcock et Goma-Ballou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, mari, grand père et oncle Woodcock Kytolot Maurice, survenu le 13 avril 2014 au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée funèbre se tient au N°1825, rue Léfini à Mougali (10 maisons) ;

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

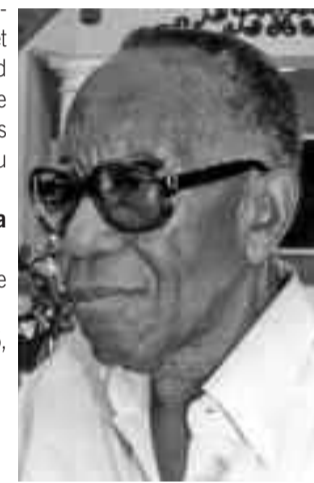
8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h30 : recueillement au domicile familial, sis 1825, rue Léfini à Mougali (10 maisons) ;

12h00 : culte au temple du centenaire au centre-ville ;

14h : départ pour le cimetière du centre-ville ;

16h : fin de la cérémonie.



Julien Maxime Bissakou, conducteur des travaux à la SGE-C, la grande famille de «Bana Mbinda» et parents informent amis et connaissances du décès de son père, Flavien Boukoumou, survenu le 21 avril 2014 à Libreville au Gabon. Le programme, la date et le lieu des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.

IN MEMORIAM

22 avril 2004 - 22 avril 2014

10 ans déjà que le Seigneur Jésus-Christ a rappelé à lui sa servante Simone Ntinou.

En ce jour de triste anniversaire le capitaine de police Flore Patricia Ntinou Louaza et famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce a été demandé le 22 avril.

Maman merci pour tout ce que tu as fait pour nous.

Nous ne t'oublierons jamais.

Tes enfants



22 avril 2012 - 22 avril 2014

voilà deux ans que vous nous avez quitté.

Charles Ganga, le temps qui passe n'efface pas le souvenir.

Que tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres : la veuve Jacqueline née Ondzé, les enfants, grands-frères, petits-frères ainsi que toute la famille



CINQ CHANTIERS

Un audit des projets financés par l'État

Une réunion spéciale se penchera sur la question au courant de cette semaine.

Plus que jamais, le gouvernement est déterminé à voir clair dans la gestion des fonds affectés aux différents projets d'intérêt national qu'il initie. Il s'agit précisément d'auditer l'ensemble des projets qu'il finance afin de se forger une conviction par rapport à leur degré d'exécution. C'est tout le sens de la réunion de la Troika stratégique (la structure technique du gouvernement) tenue le lundi 24 avril dernier à la primature. Autour du Premier ministre Augustin Matata Ponyo, les participants à cette rencontre ont levé l'option d'inventorier tous les projets couverts par le financement du gouvernement en cherchant à connaître l'état de leur exécution.

À en croire le communiqué ayant sanctionné cette rencontre hebdomadaire, il appert qu'une réunion spéciale est en passe d'être convoquée afin de statuer sur ce dossier. Le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, a été responsabilisé par ses pairs pour recenser tous les projets financés par les ressources propres de l'État et c'est sur la base de cet éventaire que des options seront levées dans le sens « d'améliorer le niveau d'absorption des ressources et la célérité de mise en œuvre des activités dévolues à ces projets ».



Le Premier ministre Matata Ponyo

Cette décision, à en croire des sources, serait consécutive aux nombreux abus décriés dans la gestion des fonds affectés à ces projets. D'où les enquêtes à diligenter incessamment tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays pour évaluer le niveau d'exécution des travaux réalisés notamment dans le cadre du Projet de réhabilitation et de reconstruction des infrastructures scolaires (PRRIS). La même démarche sera également appliquée pour le Projet d'équipement de structures sanitaires dans lequel d'importantes ressources financières ont été investies. La construction de l'immeuble du gouvernement entre dans le cadre de ce programme géré depuis 2013, aussi bien pour le PRRIS, par le Bureau central de coordination.

Alain Diasso

BANDUNDU

Une épidémie de fièvre typhoïde signalée dans la province

Les mauvaises conditions de vie de la population, en l'occurrence le manque des infrastructures sanitaires, la non-observance des règles d'hygiène, sont à la base de cette épidémie qui sévit dans la zone de santé de Tembo, dans la province du Bandundu, à la frontière avec l'Angola.

Ce n'est pas la première fois que cette province connaît une telle épidémie. L'on se rappellera qu'il y a quelques années la même épidémie a été déclarée dans la même province. On avait enregistré des cas des interventions chirurgicales de péritonite. Pour la présente épidémie, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) assure la prise en charge des cas. L'hôpital général de référence de Tembo n'a pas des médicaments pour soigner les malades. Et la population recourt à la médecine traditionnelle. Ce qui aggrave la situation. « Ici, il n'y a rien, témoigne Joseph Musakane, responsable de l'intervention MSF à Tembo. Il y a bien l'hôpital général de référence de Tembo, mais cet hôpital manque de médicaments. MSF est venue appuyer la structure avec des médicaments et du personnel pour les interventions chirurgicales. Dans la zone de santé, chacun se débrouille avec des traitements traditionnels. Il n'y a pas de structures sanitaires pour les

prendre en charge. MSF envoie des cliniques mobiles pour les malades et nous sensibilisons la population afin que les gens s'organisent pour améliorer leurs conditions d'hygiène. »

Louis Minkizi Mbakani, habitant à Tembo et électronicien de son état reconnaît qu'avoir de l'eau potable relève du parcours du combattant. Par manque d'eau, la population est exposée aujourd'hui à cette maladie, regrette-t-il. Ici la vie est très pénible, explique-t-il. Pour avoir de l'eau à boire, c'est beaucoup de peine. L'épidémie de typhoïde qui sévit en ce moment vient du manque d'eau propre. Mais comme ici l'eau coûte cher, les gens n'ont pas d'eau potable à boire ou pour se laver. Aucune mesure n'a été prise pour remédier à ce problème. « Il faut installer des sources d'eau aménagées pour que les gens puissent se débrouiller. Il faut qu'il y ait de la prévention sanitaire », préconise-t-il.

La précarité des conditions hygiéniques

Selon MSF, c'est à la suite de l'ouverture d'une nouvelle carrière de diamant le long de la rivière Kwango, frontière naturelle entre la RDC et l'Angola qu'est revenue cette épidémie. D'importants mouvements de population ont

été signalés dans la zone de santé de Tembo, confrontée depuis des années à plusieurs vagues d'épidémies. La population vit dans des conditions déplorables favorisant la propagation de la fièvre typhoïde et du paludisme. La promiscuité et l'absence de latrines obligent les gens à faire leur besoin près de leur lieu de vie. Un nombre alarmant de patients touchés par la fièvre typhoïde ont été signalés dans plusieurs aires de santé, le long de la rivière Kwango. De début janvier à mi-avril, plus de mille six cents cas suspects de fièvre typhoïde pour vingt-quatre décès ont été notifiés, soit un taux de létalité de 1,45% dans toute la zone.

Pour lutter contre cette épidémie, MSF a mis en place trois volets d'activités. Il s'agit de la prise en charge des patients atteints de fièvre typhoïde et de paludisme, de la sensibilisation de la communauté aux règles d'hygiène et aux activités de MSF, et de la chloration de l'eau afin de limiter l'expansion des maladies provoquées par le contact avec des eaux insalubres. Pour rappel, depuis son arrivée en février dans cette partie du pays, l'équipe MSF a réalisé plus de 3900 consultations, dont 2127 pour le paludisme et 1308 pour la fièvre typhoïde.

Aline Nzuzi

CRÉATION D'ENTREPRISES

Le Guichet unique encourage l'entrepreneuriat féminin congolais

La structure a invité les femmes commerçantes de la RDC à confirmer leur qualité de véritables actrices de développement par la création d'entreprises génératrices de revenus et d'emplois pour les générations présentes et à venir.

La journée d'information tenue le 18 avril au Jardin botanique de Kinshasa à l'attention des femmes commerçantes de la ville-province de Kinshasa par le Guichet unique de création d'entreprise a constitué la preuve de la détermination de cette structure à promouvoir l'entrepreneuriat féminin congolais. Un échantillon de trois cents femmes commerçantes a représenté toutes ces actrices de développement éparpillées à travers la mégapole congolaise. Cette journée s'est inscrite, selon le directeur général adjoint (DGA) du Guichet unique de création d'entreprise, Mme Kisolokele Mvete, dans le cadre de la sensibilisation et la vulgarisation de la réforme introduite en matière de création d'entreprise en RDC. L'activité a également visé, selon la DGA du Guichet unique, l'appropriation de cet instrument par les femmes entrepreneurs.

Corriger le paradoxe

La journée d'information a été motivée par un paradoxe constaté depuis la création du Guichet unique de création d'entreprise. En effet, en organisant cette activité, le Guichet unique de création d'entreprise, en partenariat avec la Rawbank, l'Association des mamans commerçantes du Congo pour le développement (Amaccod) et

l'ONG Réseau 2 Congo genre et développement, a considéré le faible pourcentage de la création d'entreprises par les femmes, malgré le potentiel économique important que représentent les femmes entrepreneurs du pays. « Des statistiques établies depuis le démarrage effectif des activités du Guichet unique de création d'entreprise révèlent à suffisance que les femmes n'ont pas assez d'information sur notre structure », a expliqué Mme Kisolokele Mvete, au début de la journée d'information. En effet, a poursuivi le DGA du Guichet unique, à ce jour, seules 27,4 pour cent d'entreprises ont été créées par les femmes. Pour ce responsable, le nombre de neuf cent trente-quatre entreprises créées par les femmes sur les trois mille quatre cent vingt-sept créées depuis le commencement concret des activités de cette structure ne coïncide pas avec l'effectivité de l'ampleur des activités économiques des femmes sur le terrain. « Il y a quand même une évolution par rapport au mois de juin de l'année dernière, où l'on a noté, au cours de la première journée d'information, 11, 9% d'entreprises créées par les femmes. Mais cela n'est pas suffisant », a souligné Mme Kisolokele Mvete.

Les objectifs que le partenariat organisateur de cette journée a donnés à cette activité ont donc été de vulgariser la réforme mise en place, de sensibiliser sur les facilités offertes par le Guichet unique de création d'entreprise, de susciter la besoin de création d'entreprises par les femmes et



Le Pr Amisi Herady, DG du Guichet unique de création d'entreprise, et le DGA Kisolokele Mvete

d'amener les femmes évoluant dans l'informel à formaliser leurs activités génératrices des revenus. Il s'est enfin agi, selon le DGA du Guichet unique, d'informer sur la nécessité d'harmoniser les anciens registres de commerce au regard de la nouvelle législation sur le droit des affaires. « En effet, certains domaines du droit des affaires en RDC étant actuellement réglementés par le droit Ohada, le Guichet unique de création d'entreprise voudrait, à travers l'organisation de cette journée, mettre à la portée des femmes commerçantes évoluant dans les différentes communes de la ville-province de Kinshasa des informations nécessaires à la création d'entreprise », a expliqué Mme Kisolokele Mvete. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs exposés ont été prévus, en plus des allocutions des responsables des structures constituant le partenariat organisateur. Il s'agit notamment des présentations sur « les conditions de création d'entreprise en RDC » (DG

du Guichet unique), sur « Les différences entre la patente et le registre de commerce et de crédit mobilier » (Expert CPCAD), sur « L'accès au financement » (Rawbank), ainsi que sur « Les efforts d'amélioration du climat des affaires en RDC : regard des partenaires au développement et perspectives » (Point focal climat des affaires/banque mondiale). Des échanges qui ont suivi ces exposés ont permis aux participantes d'exprimer leurs préoccupations et d'obtenir des éclaircissements de la part des exposants et autres responsables présents à cette activité.

Une mise en place avantageuse

Le Guichet unique de création d'entreprise conduit par son directeur général (DG), le Pr Amisi Herady, et le DGA Mme Kisolokele Mvete, est un centre unique d'accomplissement rapide des formalités essentielles de création d'entreprises, personnes morales et physiques. Il est l'une des ma-

nifestations de la nouvelle image de la RDC où les opérateurs économiques n'ont plus à errer d'une administration à une autre pour accomplir les formalités requises de création d'entreprise. Cette structure, qui est un établissement public doté de l'autonomie administrative et financière, est placée sous l'autorité directrice du ministre ayant la justice dans ses attributions. Sa mise en place s'inscrit dans la dynamique gouvernementale de réformes fondamentales et courageuses destinées à améliorer en continu le climat des affaires et des investissements au pays permet aux requérants d'atteindre leurs objectifs (créer les entreprises) en trois jours maximum dans les conditions de célérité, de transparence, d'efficacité et de facilitation. Le Guichet unique offre des avantages en gain de temps, d'énergie et d'économies (l'équivalent de cent vingt dollars américains, pour créer une société et l'équivalent de quarante dollars américains, pour un établissement, au lieu de mille cinq cents dollars précédemment), de transparence, de fiabilité, de conseils et d'assistance. Il fait intervenir, dans ses locaux des services étatiques essentiels pour la création d'entreprise dont l'office notarial, le greffe du registre de commerce, un centre d'ordonnance de la Dgrad ainsi qu'une représentation des entités communales. Le Guichet unique de création d'entreprise organise également un site web qui sert à la publication des statuts des structures créées.

Lucien Dianzenza

ÉQUATEUR

Les dessous de la suspension des activités de l'Assemblée provinciale

La décision intervient près d'une année après la fin d'une crise qui a secoué la même institution pendant cinq mois durant.

La décision prise par le gouvernement de suspendre les activités de l'Assemblée provinciale de l'Équateur continue d'alimenter la chronique tant dans la province concernée qu'à Kinshasa. Des zones d'ombre planent encore sur cette mesure du gouvernement prise à l'issue du conseil des ministres du 22 avril d'autant plus que le compte-rendu du gouvernement est resté vague sur les motivations l'ayant conduit. Le document fait état d'une nouvelle crise en gestation au sein de cet organe délibérant et de l'exécutif de la province, sans en dire plus. Cette crise imminente aurait, à en croire la source, dicté cette décision du gouvernement qui s'est senti dans l'obligation « d'arrêter les frais ». Jusqu'à l'annonce de cette décision, la sérénité était pourtant de mise au sein de cette institution comme en témoignent de nombreuses sources locales. Il ressort que les plénières se tenaient encore dans une ambiance paisible depuis le début de la session de mars jusqu'à cette décision inattendue dont les tenants et les aboutissants restent encore méconnus. Les raisons liées au maintien de l'ordre public évoquées dans le compte-rendu du conseil des ministres ne suffissent pas non plus pour rassurer les milieux politiques locaux sur la pertinence de cette mesure. « Cette mesure restera d'application jusqu'à la clarification de la situation à l'issue d'une mission gouvernementale diligentée sur place et qui sera conduite dès demain par le vice-ministre de l'Intérieur », précise le compte-rendu.

Entre-temps, des spéculations vont bon train. Plusieurs sources dans la province révèlent que cette décision serait consécutive aux motions en gestation qu'aurait initiées un groupe de députés provinciaux à l'encontre du gouverneur Louis-Alphonse Koyagiolo, du président du bureau de l'Assemblée provinciale Jean-Gontran Ibambe ainsi que du vice-gouverneur Sébastien Impeto. La décision gouvernementale, à en croire certaines sources, viserait donc à étouffer dans l'œuf lesdites motions qui auraient suscité de nombreuses adhésions de la part des députés. Se situant dans la perspective de 2016, la majorité au pouvoir redoute de perdre la province de l'Équateur au profit d'une opposition qui semble reprendre du poil de la bête dans cette partie du pays, réfléchit-on dans certains milieux. L'on prête, en effet, au gouvernement l'intention de vouloir refaire la configuration du bureau de cette assemblée provinciale pour en faire une structure réellement acquise aux intérêts de la majorité. Comment ? Les stratèges du camp présidentiel y réfléchissent déjà.

Cependant, l'annonce de la suspension des activités de cette assemblée intervient près d'une année après la fin d'une crise qui a secoué la même institution pendant cinq mois. L'on se souvient des déchirements qui avaient prévalu au sein du bureau dont la direction était disputée entre Jean Gontran Ibambe et Gaston Kiliyo au point de faire intervenir l'arbitrage de la Cour suprême de justice.

Alain Diasso

KINSHASA

Interdiction de la culture des légumes le long des artères

La décision de l'autorité urbaine vise de protéger la population de la consommation des produits contenant trop de plomb et qui seraient à l'origine du cancer.

Les ministres provinciaux de Kinshasa, réunis récemment en conseil, ont interpellé les maraîchers et maraîchères au sujet de la culture des légumes le long des artères de la ville-province. Pour l'autorité urbaine, « ces légumes produits le long des artères sont pollués et, de ce fait, impropres à la consommation ». À travers cette annonce, l'autorité urbaine réitère ses préoccupations sur la santé et le bien-être de la population kinoise et promet de prendre des mesures qui s'imposeraient pour mettre fin à cette situation.

Dans le compte rendu qui a sanctionné cette réunion, l'exécutif provincial conduit par le gouverneur André Kimbuta Yango a noté que ces légumes constituent un danger pour la santé de la population parce que contaminées par le plomb issu des gaz dégagés par les véhicules.

Plusieurs études ont, en effet, démontré que des véhicules qui utilisent le mazout dégagent des particules cancérigènes. Déjà, en son temps, le gouvernement provincial avait découragé ces cultures le long des artères. À cette époque, ces mesures ont expressément visé les abords du Boulevard Lumumba, à Limete, avant sa modernisation, ainsi que le long de l'avenue Kasa-Vubu, à côté du camp Kokolo, à Bandalungua. Mais il y avait également d'autres endroits où la population s'adonnait à la culture le long de la voirie. Comme le suivi avait fait défaut, cette décision avait eu l'effet d'une rumeur.



Aménagement de l'espace du monument La Pleureuse, en face de la Cour suprême de Justice des ferrailles parsemés ça et là le long des artères », a déploré l'exécutif urbain.

Actuellement, l'autorité urbaine, qui a abondamment débattu sur cette question avec les ministres et les experts, a noté sa détermination de faire respecter cette disposition en vue de préserver les populations kinoises contre les désagréments liés à la consommation de produits ainsi exposés. Toutes les dispositions seraient déjà prises en vue d'arriver aux résultats escomptés.

La salubrité reste de mise

Les ministres provinciaux de Kinshasa réunis en conseil ont également relevé la détermination du gouvernement provincial sur la salubrité. Ils ont également lié la culture des légumes le long des artères exposés à la fumée cancérigène, à la bonne tenue de l'environnement. « Le tri des déchets hétérogènes leur fournis par les pousse-pousseurs en vue de récupérer des fractions des déchets organiques pour amender le sol laisse à nu des tas d'immondices non décomposables constitués des sachets, des textiles, des cartons et

Le compte rendu de la réunion des ministres de Kinshasa fait par la porte-parole du gouvernement provincial, Mme Thérèse Olenga, note à ce propos que l'exécutif provincial avait, en son temps, découragé les maraîchers et maraîchères de ne pas s'adonner à cette activité le long des artères en vue de permettre à la ville-province de poursuivre son programme d'embellissement sur ces espaces. « Ainsi, le gouvernement provincial réitère-t-il son invitation aux maraîchers à se conformer à cette décision salutaire », a noté la ministre Olenga. La porte-parole de l'exécutif urbain a, dans ce contexte, annoncé la mise sur pied d'une commission composée des experts des ministères provinciaux en charge respectivement de l'Environnement et de l'Agriculture pour l'identification de ces opérateurs en vue de solutions idoines susceptibles de mettre un terme à cette situation.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

La RDC a enregistré plus de vingt-six mille cas de choléra

L'Afrique demeure l'un des continents le plus touché par le choléra. Depuis 1970 jusqu'en 2012, près de 3,7 millions de personnes ont souffert de cette maladie et 154 000 en sont décédées.

En République démocratique du Congo (RDC), le choléra demeure encore un problème de santé publique au regard de nombre de cas notifiés. Pour 2013, indique le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi lors de l'ouverture de la réunion sur le rôle des vaccins anticholériques oraux dans le contrôle du choléra au Fleuve Congo hôtel, le pays a enregistré 26 944 cas. Le pays, a fait-savoir le Dr Félix Kabange Numbi, a connu cinq phases évolutives d'épidémies de choléra depuis l'apparition des premiers cas à l'ouest, puis à l'est du pays en 1973. Depuis les années 90, la RDC figure malheureusement parmi les cinq pays les plus touchés.

Pour lutter contre cette maladie, le pays a souscrit au plan d'élimination du choléra pour la période allant de 2008-2012. Ce plan, explique le ministre de la Santé publique, étant arrivé à terme, la nouvelle version comporte une vision fondamentalement multisectorielle, laquelle

vision au demeurant guidera toutes les activités de lutte contre le choléra pour la période 2013-2017. Aussi ce plan préconise-t-il le plein engagement des partenaires techniques et financiers ainsi que des communautés qui tous auront à agir de façon complémentaire pour espérer contrôler les flambées de choléra en RDC.

La mise en œuvre de ce plan, à en croire le ministre de la Santé publique, s'appuie sur quelques axes, à savoir le renforcement des activités de surveillance épidémiologique, la recherche opérationnelle, le renforcement des mesures de prévention, y compris la vaccination, la mise en place des interventions liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène du milieu, l'amélioration de la prise en charge des cas de choléra et le renforcement de la coordination et la communication. La mise en œuvre de ce plan exige des moyens financiers pour permettre à la RDC d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans la lutte contre cette maladie de mains sales transmise par bacille *Vibrio cholerae*. D'où l'appel lancé aux partenaires d'appuyer ce plan.

A.Nz.

UNICEF-FONDS MONDIAL

Les deux institutions renforcent la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose

Le directeur général du Fonds mondial, Mark Dybul, et le directeur général de l'Unicef, Anthony Lake, viennent de signer un nouvel accord pour mieux coordonner les actions menées pour réduire l'impact de ces maladies.

Le protocole d'accord, indique un communiqué de l'Unicef, souligne l'importance de la coordination entre les investissements dans des produits permettant de prévenir et traiter le VIH, la tuberculose et le paludisme et ceux prévus pour améliorer l'état de santé général de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Dans le cadre de ce nouvel accord, le Fonds mondial et l'Unicef encourageront les gouvernements et les mécanismes nationaux de coordination à intégrer une gamme complète de soins et de soutien en faveur des mères et des enfants et à demander des subventions du Fonds mondial alignant les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme sur les initiatives plus larges s'occupant de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Quant à l'Unicef, il épaulera les gouvernements qui souhaitent examiner et réviser leurs stratégies nationales pour renforcer cette harmonisation et les aidera à mobiliser les aides financières supplémentaires nécessaires à l'achat de fournitures et de matériel

destinés à la prise en charge des mères, des nouveau-nés et des enfants.

Selon Anthony Lake, le Fonds mondial a permis d'élargir l'accès, pour des millions de mères et d'enfants, aux produits indispensables capables de prévenir et traiter le VIH, la tuberculose et le paludisme. Ce nouvel accord, soutient-il, aidera ainsi les gouvernements à intégrer ces investissements cruciaux au sein des services qui contribuent à améliorer la santé générale de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. « Cette intégration, qui augmentera l'efficacité des actions menées par ces deux organisations, pourrait permettre de sauver des millions de vies. »

C'est depuis des longues date que les deux organismes travaillent en partenariat pour sauver des vies en ce qui concerne la lutte contre les trois maladies meurtrières qui alourdissent le taux de mortalité à travers le monde. Ce nouvel accord vient renforcer des efforts déjà existant comme l'a fait savoir Mark Dybul. « Ce partenariat entre l'Unicef et le Fonds mondial renforce ce qui fonctionne déjà sur le terrain dans de nombreux pays. Nous devons aller beaucoup plus loin et, en collaborant ainsi, nous pouvons réaliser des progrès considérables pour les femmes et les enfants du monde entier. »

Aline Nzuzi

DIVISION 1/PLAY-OFF

Mazembe fait voler V.Club en éclats, Sanga Balende bat Don Bosco

V.Club courbe l'échine face à Mazembe par un but à quatre au stade TP Mazembe de Lubumbashi à l'ouverture du Play-off du championnat national de football. Et à Mbuji-Mayi, Sanga Balende est venu à bout de Don Bosco par un but à zéro.

La première journée du Play-off de la 19e édition du championnat national de football -Division 1- a vécu,

première période, le score était d'un but partout.

C'est en deuxième période que les Corbeaux du Katanga ont pris résolument de l'ascendant sur les Dauphins Noirs de Kinshasa, d'abord à la 51e minute avec l'attaquant international tanzanien Bwana Ali Samatta qui portait le score à deux buts à un. Il est revenu à la 71e minute pour estomper définitivement

compétitions confondues.

Au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, Sa Majesté Sanga Balende a disposé du CS Don Bosco de Lubumbashi part un but à zéro. Notons que l'entraîneur Médard Lusadis, qui a quitté le Daring Club Motema Pembe (DCMP), a coaché Sanga Balende, le club avec lequel il vient de signer un nouveau bail. Après une première période sans but, les joueurs du tout nouveau coach Lusadis ont pris la deuxième période à bras-le-corps, mettant la pression sur la défense de Don Bosco de l'entraîneur franco-sénégalais Lamine N'Diaye. Et à l'heure de jeu, le milieu organisateur Mangole des Anges et des Saints de Mbuji-Mayi s'est offert de l'espace en éliminant deux adversaires, avant d'adresser une passe décisive à Kayembe qui n'a pas eu beaucoup de peine à battre le gardien de but ghanéen des Salésiens de Lubumbashi, Ernest Nsawah. Le score n'a plus varié jusqu'à la fin de la partie.

Au classement, Mazembe prend donc logiquement la tête du play-off avec trois points et un goal average de +3. Sanga Balende occupe la deuxième position avec le même nombre des points que Mazembe, mais un goal de +1. Don Bosco se retrouve à la troisième position et V.Club débute mal le play-off, étant lanterne rouge au terme de cette première journée. La deuxième journée de play-off se jouera le 27 avril. V.Club accueillera Sanga Balende à Kinshasa et Don Bosco s'expliquera avec Mazembe à Lubumbashi.

Martin Enyimo



Sanga Balende prend le dessus sur Don Bosco

le 23 avril. Le choc de cette journée d'ouverture concernait l'opposition entre le TP Mazembe de Lubumbashi et l'AS V.Club de Kinshasa au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Les protégés du président sponsor Moïse Katumbi Chapwe ont ouvert le score à la 8e minute par le Zambien Rainford Kalaba. Mais les joueurs du Général Amisi Kumba, alias Tango Four, ont égalisé à la 16e minute par le capitaine Ebunga Simbi, alias Saoulé. À la fin de la

les espoirs de V.Club de revenir dans cette partie avec le troisième but de Mazembe. C'est encore Samatta, l'homme du match qui a donné le coup de grâce, scellant littéralement le succès des joueurs du technicien français Patrice Carteron à la 84e minute avec le quatrième but de Mazembe. V.Club a totalement perdu le Nord en deuxième période, encaissant coup sur coup trois buts en quarante minutes. C'est la première grande défaite de V.Club de la saison, toutes

La Linafoot opte pour la formule championnat en aller et retour

La Ligue nationale de football (Linafoot) a, au terme de sa réunion du samedi 19 avril 2014, publié le calendrier des rencontres du play-off de la Division 1. Cette étape ultime du championnat national de football va se dérouler du 23 avril au 11 mai entre les quatre clubs qualifiés pour le play-off : Mazembe et Don Bosco de Lubumbashi dans le groupe A, V.Club de Kinshasa et Sanga Balende de Mbuji-Mayi pour le groupe B

Selon le président, Simon Kayoyo-Umbéla, de l'instance organisatrice de la division, « le principe est que les quatre équipes jouent sous la formule de championnat en aller et retour », afin d'éviter les tensions. Et d'expliquer : « Nous avons estimé qu'il fallait qu'on termine notre championnat avant le début des quarts de finale de la Ligue des champions de la Caf pour éviter des perturbations. »

Pour rappel, le classement du groupe A indique que Mazembe a terminé en tête (31 points, goal différence de +28), ayant la meilleure attaque (31 buts marqués) et la meilleure défense (3 buts encaissés). Don Bosco arrive à la deuxième place, avec le même nombre des points que Mazembe (31 points) mais avec un goal différence de +20. Le FC Saint-Éloi-Lupopo est troisième, avec 29 points,



Panneau indiquant le siège de la Linafoot dans la commune de Gombé à Kinshasa. (© DR)

et le FC MK, quatrième avec 18 points. La formation Dauphins noirs de Goma se retrouve à la cinquième position, avec 15 points, et Nika de Kisangani pointe à la sixième place, avec 14 points. TC Élima (11 points) et Makiso (6 points) sont respectivement septième et huitième, relégués dans leurs championnats respectifs, précisément du Bas-Congo et de la province Orientale.

Dans le groupe B, V.Club a accaparé le fauteuil du leader avec 37 points, disposant de la meilleure attaque avec 26 buts marqués et de la meilleure défense (6 buts encaissés). Sanga Balende vient à la deuxième position avec 29 points, suivi de Lubumbashi Sport (23 points). DCMP est quatrième (19 points), suivi de Shark XI (18 points) et SC Rojolu 13

points. L'OC Muungano (12 points) et Tshinkunku (7 points) occupent les deux dernières places du groupe B, relégués dans leurs championnats, précisément du Sud-Kivu et du Kasai occidental.

Les clubs non relégués qui n'ont pas accédé au play-off sont invités à confirmer, par écrit à la Linafoot, leur participation à la phase des poules de la 50e édition de la Coupe du Congo de football. Cette compétition se jouera entre vingt clubs, à savoir les représentants des onze provinces, les huit clubs issus de la division 1 et le quatrième du play-off. Les 20 clubs seront répartis en trois poules, le vainqueur de la Coupe du Congo accompagnera le troisième du play-off à la Coupe de la Confédération de la CAF.

M.É.

MUSIQUE

Petit Wendo défend bien son nom

Quoique sur la dizaine des titres de son répertoire du 18 avril il n'ait réellement exécuté que trois morceaux de feu Wendo Kalosoy, les siens propres interprétés de la même manière pour une oreille non avertie passaient aussi pour des œuvres de son regretté mentor

Petit Wendo s'était réservé près de la moitié du répertoire du 18 avril, et cela n'a que trop plu au public. Une certitude que bon nombre ne savaient pas trop faire la différence entre ses œuvres personnelles et celles de celui dont il porte le nom et préserve fièrement l'héritage, à savoir Antoine Wendo-Kalosoy. En effet, à l'entendre chanter, la ressemblance était bluffante, peut-être même que s'il eut été présent, l'illustre disparu aurait eu l'impression de s'entendre aussi. Pour la majorité du public, cela ne faisait presque aucune différence. Bien plus, pour ceux qui n'avaient pas eu l'opportunité d'assister à un concert de Wendo de son vivant, ils pouvaient un peu mieux l'imaginer en personne sur la scène du Centre Wallonie-Bruxelles au travers de sa « double ».

Encore fallait-il avoir connaissance du répertoire du père de la rumba congolaise pour s'y retrouver ! Vedette de la soirée de vendredi, Petit Wendo était heureux de manifester son talent personnel à l'occasion de son premier concert dans la salle Brel. Mais il lui a paru de bon ton de le faire en rappelant qu'il était sur les traces d'un grand. Fier de l'héritage qu'il préserve, il a commencé par marquer sa déférence à l'endroit de celui qu'il tient pour son « père » depuis quelques années déjà. C'est donc avec Éféka qu'il a donné le ton de la soirée. Et Victoria ainsi que le tube Marie-Louise interprétés au fil du show ont reçu un bon accueil du public.

À côté de son défunt mentor, Petit Wendo a aussi fait de la place à deux autres grandes figures de la chanson congolaise, en l'occurrence Grand Kallé et Adou Élenga. Olia, une composition personnelle qu'il aurait aussi bien pu faire passer pour celle de Wendo, a précédé les interprétations successives de Miwéla Miwéla et Félicitée alors que Mwambi, le tube d'Adou Élenga servi en dernier après Ésanga, Abwaki mwana, Matongi et Tongo sa a mis un terme à la soirée sur une note joyeuse, laissant tout de même le public sur sa soif.

Nioni Masela

RDC

L'état d'avancement des projets financés par le trésor public préoccupe le gouvernement

Le ministre délégué aux Finances a préparé un document y relatif afin de permettre au gouvernement de palper du doigt les réalités quant à l'exécution des projets financés par les ressources propres de l'État.

Au cours de la seizième réunion de l'exercice 2014 consacrée au suivi de la situation économique et financière du pays, la troïka stratégique a conclu de faire de ce dossier une réunion spéciale au courant de la semaine en vue de lever des options visant à améliorer le niveau d'absorption des ressources et la célérité de mise en œuvre des activités dévolues à ces projets. Il s'agit là des projets qui sont financés par des ressources propres de l'État pour lesquels la troïka veut voir clair.

Quant à la situation économique et financière au 18 avril, il ressort qu'au niveau international, la réunion du groupe consultatif africain a mis un accent sur le potentiel nécessaire dont disposent les pays africains pour générer la croissance économique soutenue, indispensable pour réduire la pauvreté. Cette rencontre africaine a recommandé notamment la création des opportunités d'emplois en générant la croissance dans les industries telles que la transformation et l'agriculture ; la résorption du déficit énergétique et en infrastructures ; l'augmentation des investissements privés et publics ; le financement des dépenses sociales ; le renforcement des positions budgétaires et la limitation de l'accumulation de la dette. Ces recommandations tiennent compte des risques qui pèsent sur l'Afrique subsaharienne, lesquels risques sont liés au ralentissement de l'activité dans les pays émergents, à la dépendance au commerce avec la Chine et au prix des matières premières. Les membres de la troïka ont, au cours de cette réunion, reconnu que le gouvernement congolais met en œuvre ces recommandations. « ... Le gouvernement congolais s'attelle, depuis son installation, à la mise en œuvre de son programme socioéconomique qui couvre l'ensemble de ces recommandations, au travers de divers projets sociaux, d'agriculture, de transports et d'infrastructures financés essentiellement sur fonds propres. Le monitoring des politiques monétaire et budgétaire assuré par la Troïka stratégique répond également de cette volonté politique », note la troïka au cours de sa seizième réunion.

Au niveau national, la situation macroéconomique au cours de la troisième semaine du mois d'avril 2014 demeure sous contrôle. Le taux d'inflation hebdomadaire s'est maintenu à son niveau d'il y a une semaine, soit 0,024% (0,00). Le marché de change est resté stable. Les réserves internationales sont à 1.869,62 millions USD, couvrant 8,9 semaines d'importations. Le taux directeur de la Banque centrale du Congo est resté à 2,0%. Le taux de croissance en 2014 est estimé à 9,5%. Au 18 avril, le solde provisoire des opérations financières de l'État du mois dégage un déficit de 74,0 milliards de CDF, résultant de 165,2 milliards CDF en recettes, et des dépenses de 239,2 milliards CDF. Ce déficit, justifié par l'exécution des dépenses des rémunérations, devrait s'absorber avant la fin du mois.

Gypsie Oïssa Tambwe

MÉDIAS

Radio Congo Pointe-Noire peine à fonctionner

Il ne se passe plus un mois sans que la chaîne publique départementale ne doive interrompre ses programmes à cause du manque permanent d'électricité dans cette contrée.



En effet, cette situation cause du tort à cette chaîne départementale et occasionne de temps en temps des grincements de dents, d'une part chez l'ensemble des agents qui y travaillent, et d'autre part chez les nombreux auditeurs. «Radio Congo Pointe-Noire n'a pas de groupe électrogène pour prendre le relais en cas de coupure d'électricité. Ce dysfonctionnement trouble non seulement la vie normale de cette radio, mais également celle du département de la communication en général. La radio de Pointe-Noire est une chaîne nationale qui ne devrait pas continuer de souffrir de tels manquements. Elle mérite plutôt d'être bien équipée pour jouer convenablement son rôle, celui

d'informer quotidiennement le public», s'est indigné un agent sous couvert d'anonymat. Selon quelques agents de cette radio, elle aurait reçu par le passé plusieurs dotations de groupes électrogènes offerts par des sociétés de la place ou des particuliers, mais hélas, ces groupes électrogènes auraient disparu après leur réception.

Signalons enfin, qu'en dehors du problème de manque d'électricité, Radio Congo Pointe-Noire souffre d'autres maux, notamment le manque de matériel adéquat de travail et la non intégration à la fonction publique des agents stagiaires évoluant depuis plusieurs années dans la structure.

Séverin Ibara

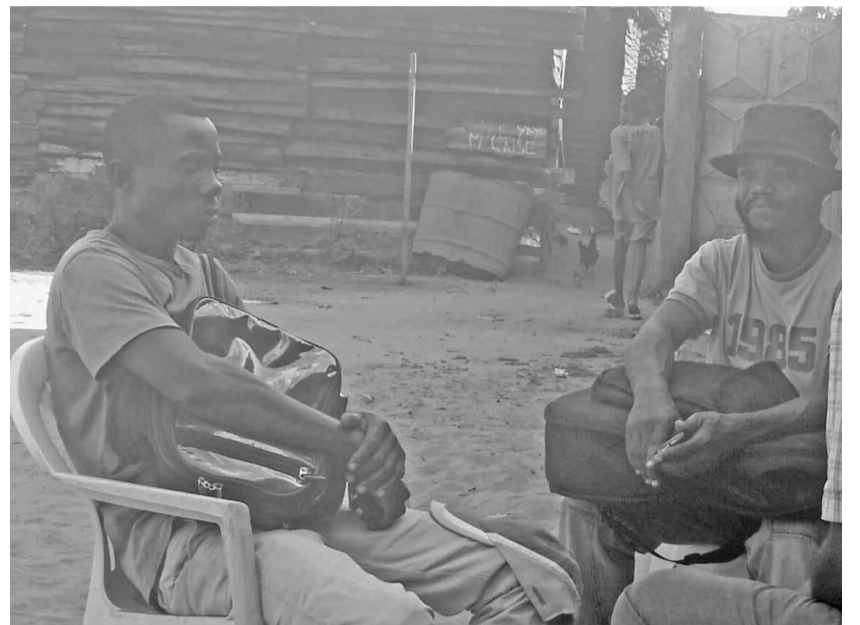
CERCLE CULTUREL POUR ENFANTS

Début des présélections du projet « Pas de quartier pour la culture »

Ce projet a lieu du 1er au 9 juillet à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire. Prélude à la manifestation, des présélections ont démarré au Cercle culturel pour enfants de Mpaka, sous la supervision de la coordination locale dudit projet.

En présence de Charly Bigoundou Koumba, Prence Bazabana et Joël Nkounkou, membres de la coordination locale du projet, et du public, les artistes ont presté ce dimanche 20 avril. Le ballet Argus a ouvert le bal avec son numéro de comédie musicale avant que les griots Flad Diamoneka et Claude Miawa, chacun pendant une demi-heure, ne déroulent leurs répertoires de chansons éducatives et moralisatrices. De leur côté, des artistes excellent dans les arts visuels ont présenté leurs créations : le peintre Prince Mayola pour sa peinture murale, et le vannier François Mizelet pour ses objets courants de vannerie.

Le projet Pas de quartier pour la culture met à l'honneur les ar-



Les griots Flad et Claude Miawa Crédit photo "Adiac"

tistes et leurs différents travaux. C'est une manifestation ouverte à toutes les catégories d'artistes, sans distinction d'âge ni de sexe (théâtre, danse, musique, cirque, peinture, arts plastiques, mode, couture, coiffure, graffiti, écriture, photo, céramique). C'est aussi une occasion propice pour ces artistes disséminés à travers les quartiers de Pointe-Noire, de se rassembler et se mettre en évi-

dence en l'espace d'une semaine. Après cette première phase de présélection, une deuxième est programmée le 27 avril au Cercle culturel pour enfants, avec plus d'artistes venus de divers domaines culturels. Les quartiers Mpaka, Loandjili et Mpita ont été choisis pour lancer le projet que les organisateurs veulent pérenne.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT

Les équipes de Pointe-Noire s'éloignent du top cinq

Le week-end dernier a été très sombre pour les équipes de Pointe-Noire qui recevaient à domicile celles de Brazzaville en match comptant pour la 10^e journée du championnat national de football.

À l'instar de l'ASP qui a gagné Tongo, 1-0, FC Bilombé, As Cheminots, La Mancha, Nico-Nicoyé ont toutes croulé au Complexe sportif de Pointe-Noire tandis que V.-Club recevait sa quote-part à Brazzaville.

Le public ponténégrin a eu de la peine à quitter le stade le week-end dernier, choqué par les défaites de leurs équipes qui n'ont pas eu les moyens de défaire leurs visiteurs à domicile. Comme lors de la 9^e journée où Nico-Nicoyé ouvrait le bal des nuls, la même équipe prenait le week-end dernier une mauvaise option en balisant le chemin des défaites.

En effet, après la seule victoire de l'ASP en premier match de la 10^e journée, disputé le 17 avril face à Tongo FC, 1-0, Nico-Nicoyé s'est incliné le lendemain face à Interclub, 0-1, avant que La Mancha n'emboîte le pas, 1-3, devant FC Kondzo. Le 19 avril, la tâche n'a pas été moindre pour les deux autres clubs ponténégrins qui se sont fait déplumer tour à tour. Le FC Bilombé face à Étoile du Congo, 1-3, et l'AS Cheminot contre Diables noirs, 1-2. V.-Club a été battu de son côté au stade Alphonse-Massamba-Débat,



La passe décisive de Yila Dibata qui a occasionné le deuxième but de Diables noirs. "crédit photo adiac"

0-2, face à Patronage.

À l'issue du match, l'entraîneur de FC Bilombé a reconnu la maladresse de ses poulains. « Les joueurs avaient certes l'engagement mais, ils ont été trop maladroits. Nous allons redynamiser le moral des joueurs pour la suite de la compétition. C'est un championnat en aller et retour ; au fur et à mesure nous allons travailler pour corriger nos erreurs », a souligné Alain Kayi après la défaite de Bilombé face à Étoile, 1-3. De son côté, le nouvel entraîneur de l'AS Cheminots, Eugène Kakou, pense que le recrutement n'était pas bien fait.

À la fin de cette 10^e journée, aucune des six équipes de Pointe-Noire ne figure dans le top des

cinq meilleures équipes du championnat, le carré que les Ponténégrins ont quitté depuis la huitième journée. La première équipe de Pointe-Noire est actuellement l'ASP, 6^e au classement provisoire. Sauf changement, la 11^e journée démarre le 26 avril. À Pointe-Noire, ASP affrontera la Jeunesse sportive de Talangai. À Brazzaville, Bilombé sera reçue par Tongo et La Mancha par Interclub. Les matchs du dimanche 27 avril seront certainement reprogrammés, suite au match retour des éliminatoires de la CAN junior 2015 qui opposera les Diables rouges juniors aux Nigériens. En match aller, le Nigeria avait battu le Congo 2-0.

Charlem Léa Legnoki

ONSSU

595 athlètes ont répondu présents

Organisées du 6 au 10 avril à Loango, département du Kouilou, les finales des jeux départementaux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (ONSSU) ont connu un succès avec la participation de 595 athlètes.

Malgré les difficultés de transport des différentes délégations, le directeur départemental des sports et de l'éducation, Adolphe Milandou, pense que cette fête des sports scolaires a connu un réel succès. « Par rapport à l'édition dernière, les jeux de 2014 se sont bien déroulés sans incident majeur, nonobstant quelques difficultés liées au transport des délégations et officiels », s'est-il rassuré.

Résultats techniques par discipline et par catégories :

Football

Minines : 1er École PLA de Madingo Kayes, 2e École de Hinda
Benjamins : 1er École de Kayes poste, École de Loango, École de Tchitondji et Ponga
Juniors : 1er Madingo-Kayes, 2e Lycée de Mvouti, 3e CEG de Hinda

Handball

Minime garçons : CEG PLA de Madingo Kayes
Benjamins : École primaire de Kayes Poste, École primaire de Mvouti
Benjamins : École primaire de Kayes poste

Gymnastique :

Cadets et cadettes : CEG de Loango, CEG PLA de Madingo Kayes
Juniors hommes et dames : Lycée de Mvouti, Lycée de Madingo Kayes

Athlétisme :

Minimes filles et garçons : CEG PLA de Madingo Kayes, CEG de Tchitondji, CEG de Mboukou
Cadets (relais 4x100m) : CEG de Kaka Moeka, CEG PLA de Madingo Kayes, CEG Les Saras
Cadettes (relais 4x100m) : CEG Mboukou, CEG PLA, CEG Mvouti
Benjamins 4x60m : École de Yanga, École de Tchitondji, Nzambi
Benjamins (4x60m) : École de Yoyo
Juniors hommes et dames : relais 4x100m : Lycée de Madingo Kayes, Lycée de Mvouti, CEG de Hinda

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Le CESD la Djiri remporte le tournoi de Rezé

Opposé en finale au SCO Angers, les U17 du CESD la Djiri l'ont emporté, dimanche après-midi, sur le score d'un but à zéro. Grâce au but d'Exaucé Ngassaki-Ndongo, à la 58^e (la finale se jouait en deux périodes de 35 minutes), les joueurs de Vincent Rautureau s'adjugent ainsi la trentième édition du tournoi international de Rezé, quelques semaines après leur troisième place au tournoi sud-africain Future Champions Gauteng de Soweto.

Et valident ainsi le travail accompli depuis plusieurs années à l'initiative de Benito Amouzoud, le promoteur de CESD la Djiri. Outre la victoire finale, le CESD la Djiri a également remporté le titre de meilleure défense du tournoi, sans avoir encaissé un but.

C.D.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

La onzième journée débute le 25 avril

Les rencontres du premier jour se disputeront à Brazzaville. La ville océane lui emboîtera le pas à partir du 26 avril.

Le premier match de la onzième journée opposera Tongo FC à Bilombé FC, le 25 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat. Après quoi, Interclub va se mesurer à La Mancha. Le lendemain, Cara en découdra avec FC Kondzo avant qu'Étoile du Congo ne soit aux prises avec Patronage Sainte-Anne. Le même jour à Pointe-Noire, l'Association sportive ponténégrine sera face la Jeunesse sportive de Talangaï. Par ailleurs, le 28 avril, toujours dans la ville océane, l'AS Cheminots recevra Saint-Michel-d'Ouénzé alors que V.Club et Nico-Nicoy vont se mesurer dans la deuxième rencontre du jour.

Retour sur la dixième journée

Le match qui a plus marqué le public sportif est celui ayant opposé Patronage à V.Club au stade Alphonse-Massamba-Débat. Dès le premier quart de la rencontre, en effet, Patronage ouvrait la marque grâce à Sylver Nga-



Étoile du Congo figure parmi les cinq premiers du championnat

voula. Quelques minutes plus tard, le buteur doublait la mise ; 2-0, donc en faveur de Patronage à la pause. De retour des vestiaires, V.Club a réduit la marque. La pluie s'est invitée dans la rencontre par la suite. Le temps s'est assombri. Les joueurs de V.Club ont alors décidé de quitter le terrain sans que le capitaine n'avise l'arbitre, comme le prévoit le règlement. Alors qu'à la même occasion, Patronage inscrivait son troisième but. Les deux équipes se sont séparées en queue de poisson. Dans l'autre rencontre, la Jeu-

nesse sportive de Talangaï a fait jeu égal avec Saint-Michel-de Ouénzé 1-1. À Pointe-Noire, les clubs de la ville océane n'ont pas tenu tête à leurs adversaires brazzavillois. La Mancha s'est inclinée face à FC Kondzo 1-3. FC Bilombé a courbé l'échine devant Étoile du Congo par le même score. Diables noirs a pris le dessus sur AS Cheminots 2-1. Nico-Nicoy n'a pas fait mieux que s'incliner face à Interclub 0-1. Pareil pour l'Association sportive ponténégrine devant Tongo FC.

Rominique Nerplat-Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Première partie

Angleterre, 36^e journée, 1^{er} division

Titulaire, Steven Nzonzi a provoqué le penalty de l'égalisation de Cardiff (1-1 score final). Averti à la 52^e. Stoke conserve sa dixième place avec 1 point d'avance sur Crystal Palace, 11^e.

Angleterre, 43^e journée, 3^e division

Sans Amine Linganzi, resté sur le banc, Gillingham a battu Tranmere Rovers (2-0). Gillingham reprend sept longueurs d'avance sur Carlisle United, premier reléguable qui compte toutefois un match de retard.

Allemagne, 35^e journée, 3^e division

Hallescher arrache le point du nul face aux Kickers de Stuttgart (1-1). Privé de Francky Sembolo, mais avec Pitchou Mouaya titulaire et averti à la 45^e+1, Hallescher a égalisé à la 90^e.

Elversberg recevait le leader, Heidenheim, avec Bernard Itoua, de retour en défense centrale après le limogeage de Dietmar Hirsh, qui l'avait mis au placard pour une histoire d'agent. Après une entame parfaite et un but dès la 1^{re} minute, Elversberg a tenu son avantage jusqu'à la 53^e et l'égalisation du leader. Mais l'équipe de l'ancien Auxerrois tient finalement le point du nul, ce qui lui permet de sortir de la zone rouge, avec une petite longueur d'avance sur Unterhaching. À titre personnel, Itoua, averti à la 73^e, a livré une prestation solide, avec une intervention décisive du visage face à Thürk (14^e).

Bulgarie, 8^e journée des play-offs, 1^{er} division

Le derby de Plovdiv, opposant le Lokomotiv au Botev de Fodé Doré, a été interrompu au bout de 43 minutes. Alors que le score était encore vierge, les sulfureux suiveurs (hooligans?) du Lokomotiv ont multiplié les jets de fumigènes et de pierres.

Belgique, 4^e journée des play-offs pour la Ligue Europa, 1^{re} division Sans Francis Nganga, en phase de reprise, Charleroi bat le Cercle de Bruges (2-0) et prend seul la tête du groupe B grâce à la défaite de Courtrai à Malines.

Écosse, 1^{re} journée des play-offs, 1^{er} division

Dans des play-offs qui n'ont d'enjeu que pour ses concurrents, le Celtic Glasgow, déjà assuré du titre, partage les points à Motherwell (3-3) qui monte ainsi sur le podium.

Espagne, 33^e journée, 3^e division, groupe 1

Le Racing Santander est tenu en échec par Tropezon (0-0). Remplaçant, John-Christopher Ayina est entré en jeu à la 73^e.

Deuxième partie

Estonie, 8^e journée, 1^{er} division

Belle opération du Nomme Kalju qui est allé l'emporter 3-0 sur la pelouse du leader, le Sillamäe Kalev. De retour de maladie (grippe), Alan Kimbaloula était titulaire et a marqué le troisième but de son équipe en reprenant un coup de pied arrêté, seul devant le but vide. Un but de renard qui fait monter son compteur buts à trois

unités (pour deux passes décisives) en sept matchs joués. Avec le gain de ce match, Kalju double son adversaire et est deuxième à égalité de points (17) avec Flora, le nouveau leader.

Éliminé de la Coupe jeudi, le Lokomotiv Jõhvi de Prêche Mbougou coule à domicile face à Levadia (0-4). Titulaire, le Congolais a joué toute la rencontre au milieu de terrain sans pouvoir stopper l'hémorragie d'un club à la dérive (1 point en 8 matchs joués).

Grèce

Déjà assuré du titre de champion et éliminé de la Coupe nationale mercredi dernier, l'Olympiakos de Delvin Ndinga ne participe pas aux play-offs. La saison est d'ores et déjà terminée pour le milieu de terrain congolais, prêté par Monaco.

Portugal, 28^e journée, 1^{er} division

Sans Chris Malonga, suspendu après son expulsion de la 27^e journée, le Vitoria Guimarães s'est incliné à domicile face à Arouca (2-3). Une saison bien maussade pour le vainqueur de la Coupe du Portugal 2013.

République tchèque, 25^e journée, 1^{re} division

Sans Dzon Delarge, qui suit son programme de rééducation après son opération du genou, le Slovan Liberec bat Slovancko 2-1 et reste au contact du 3^e, le Mlada Boleslav (5 points de retard à 5 journées du terme du championnat).

Russie, 26^e journée, 1^{er} division

Défaite à domicile pour le Dinamo Moscou de Christopher Samba, titulaire. Le Dinamo avait pourtant ouvert le score avant d'être réduit à dix à la 48^e, ce dont a profité Krasnodar pour réduire la marque et doubler le Dinamo, qui perd ainsi de précieux points dans la lutte pour le podium. En cas de victoire du CSKA, ce dimanche, le Dinamo serait relégué à six points du 3, à 9 points du second, le Lokomotiv, et à dix points du leader, le Zénith. Et ce à quatre journées de la fin du championnat.

Turquie, 34^e journée, 2^e division

Remplaçant au coup d'envoi, Lys Mouithys est entré en jeu à la 85^e minute lors de la victoire, précieuse, d'Ankaraspor sur Mersin Idmanyurdu (3-1). Lors de son apparition, le score était de deux buts à un. Ankaraspor revient à 1 point du second, Balikesirspor, à deux journées de la fin de la saison régulière. Rappelons que les deux premiers sont promus en première division, tandis que les quatre suivants s'affrontent en play-offs pour la troisième place de promotion.

Troisième partie

Azerbaïdjan, 31^e journée, 1^{er} division

Écrasante victoire de l'Inter Bakou sur le terrain de Bakou (4-0). Bruce Abdoulaye était titulaire et a été averti à la 20^e. L'Inter conforte sa deuxième place, avec trois longueurs d'avance sur Neftchi, le 3^e, et huit sur son adversaire du jour, quatrième au classement. À dix longueurs de l'Inter,

Qarabag fait toujours la course en tête malgré sa défaite à Simurq (0-1). Écarté et mis à la disposition de l'équipe réserve pour la fin de saison, Ulrich Kapolongo était absent.

Belgique, 33^e et avant dernière journée, 2^e division

Antwerp et Maël Lépicier, titulaire en défense centrale, terminent leur saison à domicile par une victoire face au Dessel Sport (1-0). Septième, ils se rendront à Hoogstraten pour l'ultime journée de saison régulière, sans enjeu. Sans Yannick Loemba, dont la clé du placard doit avoir été perdue par John Bico, le White Star valide mathématiquement son maintien en battant Alost (2-0).

Espagne, 35^e journée, 2^e division

Murcie et Dominique Malonga, titulaire et remplacé à la 70^e, partagent les points à Gijon (0-0). Septième à égalité de points avec le sixième (et dernier qualifié pour les play-offs), Murcie reste en bonne position à sept journées de la fin du championnat.

République tchèque, 25^e journée, 1^{er} division

Quelque chose ne tourne pas rond à Teplice, battu à domicile par le Zbrojovska Brno (0-1). Sur le podium à la mi-mars, Teplice n'a gagné qu'un seul de ses cinq derniers matchs et est désormais 5^e à sept points du podium et des places européennes. Titulaire, Franci Litsing est resté muet. Et semble préoccupé.

Camille Delourme

TOUR DU MONDE EN VÉLO

Un touriste tanzanien franchit l'étape du Congo-Brazzaville

Sur son VTT modestement chargé, Elvis Lelo-Munis, 27 ans, originaire de Tanzanie, est arrivé à Gamboma (Plateaux) le 20 avril en provenance de Souanké et Ouessou (Sangha). Dans la petite auberge qui le reçoit, le bonhomme a choisi de passer la nuit dehors en déployant sa petite tente à même le sol.

Pour un passionné du monde, Munis en est un. Le matin, au réveil, il replie prestement sa tente, l'accroche à sa bécane, allume son réchaud à gaz et se fait un bol de lait pour le petit-déjeuner. D'où vient-il ? Où va-t-il donc ? À ces questions, il répond s'être engagé dans cette aventure depuis 2009 et a pour cela parcouru de nombreux pays.

De l'Égypte, son point de départ, Munis dit avoir fait le Soudan, l'Éthiopie, la Tanzanie, la Zambie, le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud. Au pays de Mandela, il prend l'avion pour le Canada où un autre vol le mène en Norvège, puis en Espagne. De là, son vélo l'aide à gagner le Maroc et le Sénégal. Il tourne en Afrique de l'Ouest, arrive en Afrique centrale via le Cameroun, avant d'atteindre le



Elvis Lelo Munis lors de son passage à Gamboma

Congo-Brazzaville par les localités de Souanké et Ouessou dans la Sangha. Il emprunte ensuite la RN2 pour Brazzaville.

Mais qui finance une telle équipe?

Elvis Lelo-Munis, qui se présente comme un étudiant cher-

cheur en environnement international, déclare bénéficier du soutien de donateurs et de sponsors, parmi lesquels des compagnies de téléphonie mobile dont il ne décline pas le nom.

Il tournerait ainsi pour le compte du projet Chile to Kili (Kili pour

Kilimandjaro, sa région natale) dédié à la cause environnementale.

Lorsqu'on lui pose des questions sur ses difficultés dans cette longue course d'obstacles, il parle du challenge physique qu'il s'est donné, et qu'il doit tenir,

évoque quelques réticences dans certaines chancelleries pour lui attribuer un visa, décrit l'accueil qui lui est réservé là où il est passé. Avec une note plutôt froide pour certains pays d'Amérique du Sud qu'il ne cite pas ; des pays où, dit-il, les gens regardaient du côté de sa peau d'ébène. Il déclare prendre les choses du bon côté.

Quelle est, ou quelles sont ses prochaines destinations ?

Elvis Lelo-Munis, qui a pu séjourner à Brazzaville dans la nuit du 21 au 22 avril devrait, d'après ses explications, enjambrer le fleuve Congo pour Kinshasa, en RD-Congo.

À partir de Kin-la-Belle, il poursuivrait sa route en direction de Kisangani, prendrait par la suite une embarcation pour l'Ouganda.

Cela ne sera certainement pas le dernier point de chute pour ce jeune passionné d'aventure, qui répète qu'il se donne toute cette peine pour des besoins d'éducation et continue de sensibiliser les jeunes générations au devoir de préserver l'environnement. Un débat plus que d'actualité.

Gankama N'Siah

ÉLIMINATOIRES - CAN 2015

45 Diables rouges présélectionnés pour le premier match

Le nom de l'adversaire des Diables rouges lors du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc 2015 sera connu le 27 avril à l'issue du tirage au sort qui aura lieu au Caire en Égypte.

Vingt-huit formations sont concernées par ce premier tour qui se disputera du 16 au 18 mai pour la phase aller et du 30 mai au 1er juin pour la manche retour par rapport à leurs prestations en compétitions officielles depuis 2010. Les vainqueurs des 14 confrontations seront qualifiés pour le deuxième tour prévu du 18 au 20 juillet pour l'aller et du 1er au 3 août pour la manche retour. L'entraîneur du Onze national a présélectionné 45 joueurs pour préparer son premier match de compétition officielle sur le banc de touche des Diables rouges. De nouveaux joueurs et ceux qui avaient demandé le temps de réflexion avant de porter le maillot de l'équipe nationale ont été convoqués, y compris ceux qui ont toujours été appelés mais qui ont toujours décliné l'offre. Au niveau local, la base de l'équipe est constituée par les joueurs de l'AC Léopards. Huit

de ces joueurs sont convoqués. Mais l'entraîneur a préféré se passer de Césair Gandzé, l'un des meilleurs buteurs de l'équipe en compétition africaine cette saison (3 buts). Il était le meilleur buteur des Fauves du Niari avant que Ntéla Kaléma ne transforme les deux

Ramener les binationaux à jouer pour les Diables rouges

C'est le combat que mène actuellement Claude Le Roy. Les contacts avec l'entraîneur seraient avancés pour les quatre joueurs qui pourront fêter leur première sélection avec les Diables rouges, notamment Baudry

De nouveaux joueurs et ceux qui avaient demandé le temps de réflexion avant de porter le maillot de l'équipe nationale ont été convoqués, y compris ceux qui ont toujours été appelés mais qui ont toujours décliné l'offre. Au niveau local, la base de l'équipe est constituée par les joueurs de l'AC Léopards.

penaltys lors du match contre Meadema SC. Excepté son absence, les autres convoqués méritent bien leur place parmi les présélectionnés, notamment Junior Makiessé. Deux joueurs des Diables noirs présents au dernier CAN ont été retenus dans cette première liste. Il s'agit de Hardy-Alain Samarange-Binguila et Dua Ankira. Lorry Nkolo n'est pas dans le groupe des présélectionnés, alors que Franchel Ibara éloigné des terrains juste après la première journée du championnat national compte parmi les présélectionnés.

Marvin, joueur d'Amiens SC, club de nationale, le troisième niveau du football français, Christopher Maboulou évoluant à Château-Rouge en Ligue 2 française et Arnold Bouka-Moutou de SCO Angers, également de la Ligue 2 française, et Jordan Massengo de Vannes OC, club de nationale en France.

Il reste alors la confirmation. Prêche-Amour Mbougou, l'ancien joueur de l'AC Léopards de Dolisie en 2012 évoluant actuellement à JK Tammeka-Tartu en Estonie a été présélectionné pour la première fois depuis qu'il avait abandonné les Fauves

du Niari à l'étape du tour de cadrage aller de la compétition remportée par l'AC Léopards en 2012. D'autres joueurs présélectionnés par Claude Le Roy avaient déjà écrit à la Fédération congolaise de football lui signifiant leur désintérêt pour l'équipe nationale, parmi eux Thiévy Bifouma et Steven Nzonzi. Plus d'une dizaine de joueurs présents lors des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 devraient confirmer pour valider leur place dans la liste finale des 23 joueurs.

Liste des présélectionnés

Chansel Massa (AC Léopards de Dolisie), Gildas Kihoko Mouyabi (AC Léopards de Dolisie) Boris Tilton Moubhio Ngounga (AC Léopards de Dolisie) Davy Dimitri Magnokélé Bissiki (AC Léopards de Dolisie) Prestone Hermann Lakolo (AC Léopards de Dolisie) Junior Makiessé (AC Léopards de Dolisie) Rudy Guelord Bhebey Ndey (AC Léopards de Dolisie) Khader Bidimbou (AC Léopards de Dolisie) Baudry Marvin (Amiens SC) Maël Lépicier Tsonga (Anvers) Christopher Maboulou (Châteauroux) Matt Moussilou (Club Africain de Tunis) Cosme Andrelly Atoni Mbougou (CNFF) Mbougou

(CNFF) Faites-Prévu Kaya Makosso (CNFF) Junior Amour Loussoukou Ngouala (CNFF) Hardy Alain Samarange Binguila (Diables noirs) Dua Ankira Tsanakoulou (Diables noirs) Veijeany Christopher Samba (Dynamo de Moscou) Ladislav Douniama (En Avant Guingamps) Franchel Ibara (Étoile du Congo) Igor Nganga FC Aarau Francis Nganga (FC Charleroi) Dore Férebory (FK Botev Plovdiv) Francis Litingi (FK Teplice) Amine Langanzi Koumba (Gillingham FC) Chris Bobia (Interclub) Pêche Mbougou (JK Tammeka Tartu) Blandin Carllias Olando (JST) Ibara Dounima (JST) Delvin Chanel Ndinga (Olympiakos) Brice Samba (Olympique de Marseille) Christopher Mafoumbi (RC Lens) Dominique Malonga (Réal Murcie) Julsy Boukama-Kaya (Recreativo d'Angola) Prince Oniangué (Reims) Arnold Bouka-Moutou (SCO Angers) Amy Mpelé (SMO) Yann Paggerd Mokombo (SMO) Steven Nzonzi (Stoke) Juslain Daurel Babelé (Tongo FC) Jordan Massengo (Vannes OC) Francis Christ Malonga Ntsayi (Victoria Guimaraes) Fabrice Nguessi Ondama (WAC) Thiévy Guivane Bifouma Koulossa (West Bromwich Albion)

James-Golden Éloué